L'unité

N° 30 2F50 Hebdomadaire socialiste 15 septembre 1972

ELECTIONS : OPERATION 3e CHAINE

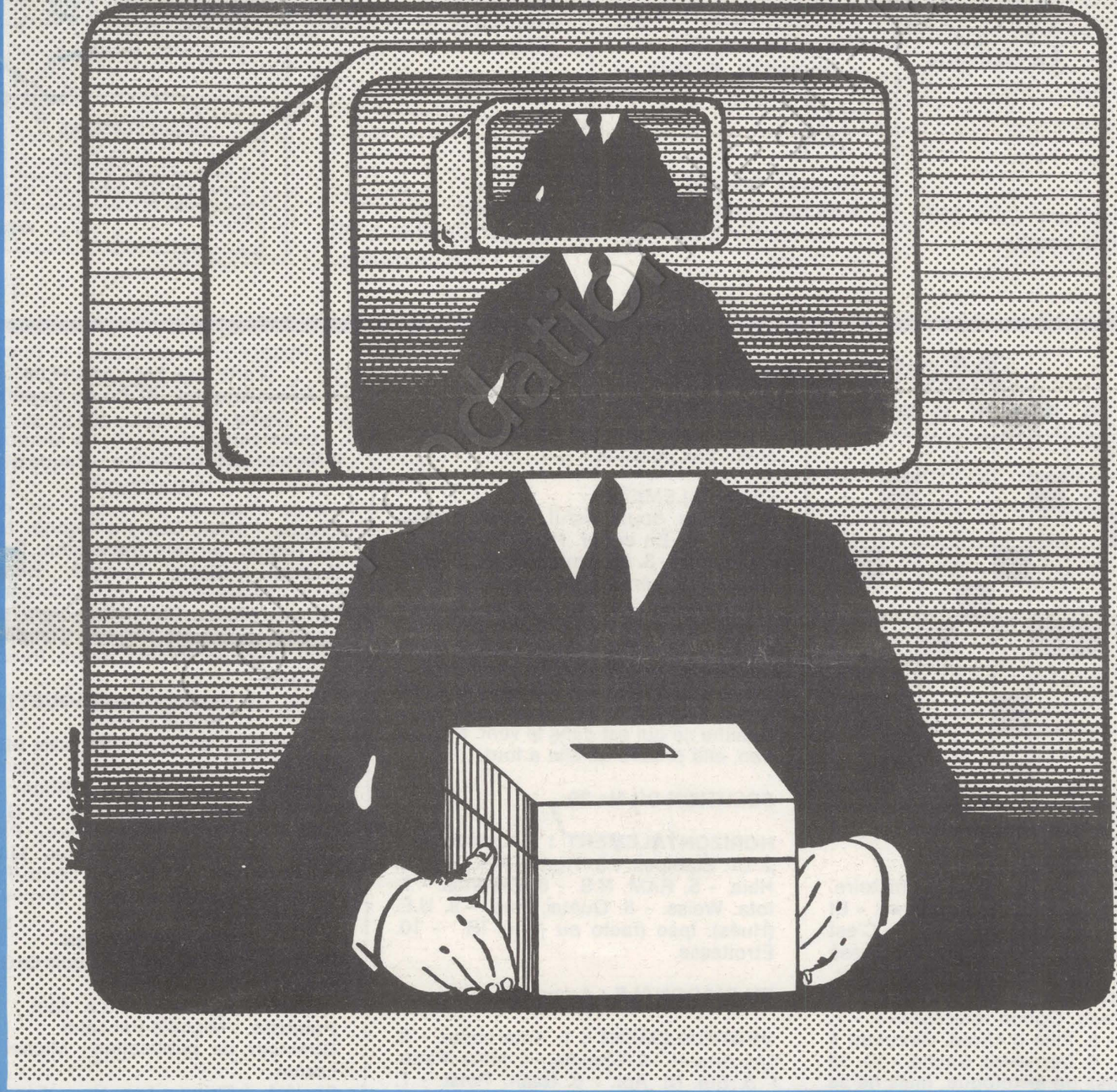

Sommaire

3 Elections : L'opération 3e chaîne

5 Editorial : Dis-moi quel est ton Budget...

6 Majorité : Vendetta dans le maquis U.d.r. Les lendemains de Chaban

7 Justice : La charrette de Lyon

8 Agriculture : Le lait qui fait bouillir

10 Fonctionnaires : L'Etat-patron de combat

11 A contre-pied

12 Europe : Un optimisme de commande

13 Proche-Orient : Les bonnes âmes du « ni guerre, ni paix »

14 Rentrée scolaire : Les instituteurs : « Accueillir n'est pas instruire »

15 Consommation : Des plaquettes qui inquiètent

16 Cinéma : Les aventures de Machetou et de la démocratie

17 Télévision : Robespierre à la rescousse Au risque de vous plaire

18 Le livre de la semaine : Six ans, l'âge charnière

19 Document : 87 maires, une seule communauté

22 Courrier : Impressions de Tchécoslovaquie

24 Ma part de vérité : Sur deux documents, par François Mitterrand

PHOTOS ET DESSINS

Jean-Pierre Coureuil (pages 3, 4) Keystone (pages 3, 10) Sabadel (pages 7, 9, 11) Teich (page 11) U.p.i. (page 13) Vasco (pages 1, 6,8).

Mots croisés

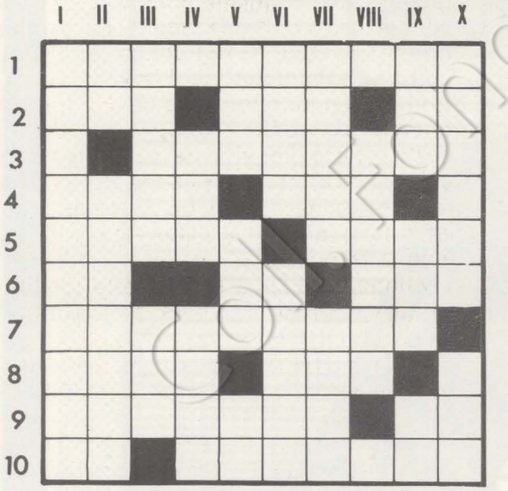

PROBLEME N° 30

HORIZONTALEMENT :

1. Qui n'appartient plus à l'histoire. - 2. Cri de douleur. A la question : « Et ta sœur ? », il devait répondre : « C'est moi ! ». Lac. - 3. Dans l'Oise. - 4. Passé à pied sec. Point dérangé. - 5. Colorier. Arrose aussi la Belgique. - 6. En peluche. Un peu d'eau. Option référendaire. - 7. Rangeai. - 8. Fille d'Alfred. Circulent à Bucarest. - 9. Dernières. Caché. - 10. Se suivent chez un sexologue, mais ne se ressemblent pas. On n'aime pas voir quelqu'un courir sur le sien.

EN DIAGONALE :

C'est la preuve que certains ne manquent pas de dons.

VERTICALEMENT :

1. Sans doute est-il, aussi, amoureux ? - 2. En entier. Peintre italien du XVe siècle. - 3. Alchimiste arabe. Rendit célèbre un général de Napoléon Ier. - 4. Brame. Bruns. - 5. Arrivée. Travaille surtout avec sa gorge. Font partie du mythe. - 6. Pourvu. Partis. - 7. Pic pyrénéen. Messmer n'en lâche pas trop à la fois. - 8. Travaillai. - 9. Il a son morceau choisi. Pronom. Symbole chimique. - 10. Qualifie ce qui est dans le vent. N'ayant rien, elle prouve qu'elle a tout.

SOLUTION DU N° 29

HORIZONTALEMENT : 1. Augmentent - 2. Ur. Etampes. - 3. Tigres. Ave. - 4. AE. Haie. - 5. RAM. N.S. - 6. Crépites. - 7. Iota. Weiss. - 8. Quêtai. Rue. - 9. U.E. (Hués). Ipso (facto ou jure). IR. - 10. Etroitesse.

EN DIAGONALE : Argenterie.

VERTICALEMENT : 1. Autarcique. - 2. Uri. Arouet. - 3. Gamète. - 4. Mère. Patio. - 5. Eté. Ni. Api. - 6. Nash. Twist. - 7. T.M. Anée. O.E. - 8. Epaissir. - 9. Névé. Suis. - 10. Tsé (tsé !). Misère.

Rédaction : 5 rue Viollet-le-Duc (Paris 9e) Tél. : 878.44.34
Administration : 41 bd de Magenta (Paris 10e) Tél. : 208.23.50
Directeur général : Pierre Mauroy
Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION

Serge Richard (rédacteur en chef) Claude Fuzier, Guy Perrimond, Nicolas Brimo, Michèle Backmann, Robert Butheau, Gisèle Charzat, Henri-P. Marc, Daniel Mitrani, Jean Montagnard, Gilberte Muller, Christiane Peyre, Maurice Séveno, Pierre Thibault, Claude Vintoux, Antoine Violet ; André Peristein (photos).

SEC. DE REDACTION-MAQUETTES

Nicole Chaillot

AVEC LA COLLABORATION DE

Jean-Pierre Chevènement, Georges Conchon, Yves Durrieu, Roger Fajardie, Georges Fillioud, Claude Gault, Gérard Jaquet, Pierre Joxe, Pierre Lavau, Emile Loo, François Mitterrand, Robert Pontillon, Henri-François Rey, Georges Sarre, Dominique Taddei.

ADMINISTRATION

Conseiller technique : François de Grossouvre
Relations extérieures : J.A. Niel
Publicité : Michèle Pancaldi
Directeur de publication : Michel Lecornet.
Société éditrice : Les Nouvelles Editions de l'An 2 000.

Fondation Jean-Jaurès

L'opération 3e chaîne

Ce sera l'une des grandes opérations politiques de la rentrée : le quadrillage régional de l'opinion publique par un appareil tout neuf aux ordres de l'U.d.r., la troisième chaîne de la télévision. Déjà, après une réunion spéciale de son état-major et l'apparition depuis mardi sur le « canal 22 » d'une mire 3e chaîne, le P.d.g. Arthur Conte doit partir samedi pour rendre visite aux responsables bordelais. Première étape d'une tournée des popotes provinciale dont la majorité attend des merveilles.

Cette grande idée trotte dans les têtes gouvernementales depuis quelque temps. Le 5 juin encore, Philippe Malaud redécouvrait l'Amérique et « constatait que l'O.r.t.f. était un organisme excessivement centralisé ».

C'est alors que l'on atteignit au sublime. Dans une envolée réformatrice qu'il savait devoir être payée d'un portefeuille, Edgar Faure se faisait le rapporteur d'un projet de loi à la mesure des bonnes intentions gouvernementales, et commentait : « C'est surtout la création de la 3e chaîne et le réseau des délégations régionales qui pourront, conformément à l'esprit du rapport Paye, ouvrir à l'Office les perspectives élargies qu'exige le succès de sa mission. »

Tiens, le rapport de Lucien Paye ! On l'avait oublié, celui-là. Sérieuse référence, pourtant : de sa publication datait l'idée d'une télévision vraiment décentralisée par le canal d'une 3e chaîne permettant de « donner des dimensions nouvelles à la vie des régions ».

C'était à l'aube de cette décennie et, depuis, deux grandes années s'écoulèrent sans résultat appréciable. Il avait fallu un autre rapport — celui du sénateur Diligent — et le scandale de la publicité clandestine pour qu'en haut-lieu on se résignât à agir.

Pour les réformateurs de la majorité, soudain en mouvement, l'occasion était belle d'une « réforme » digne de ce nom. Mais on sait la suite... L'opération réformatrice consacrée par la loi du 3 juillet dernier sur l'O.r.t.f. n'est satisfaisante sur aucun plan ; le plan régional moins que les autres.

Antigréviste de choc

Ce n'est évidemment pas un hasard si, pour diriger la future 3e chaîne et prendre en main la régie des stations régionales, le choix s'est porté sur un homme de l'Elysée, Jean-Louis Guillaud, chargé de mission auprès de Georges Pompidou depuis octobre 1970 et qui, en tant que professionnel de l'information officielle, s'était déjà fait connaître comme antigréviste de choc à la satisfaction des C.d.r. On ne saurait donc s'illusionner sur la « mission » d'un tel personnage, même lorsqu'il la pare de couleurs aimables — « produire, par le plein emploi des talents et des moyens, des émissions régionales plus vivantes et réaliser une 3e chaîne originale, enrichissante et distrayante ».

Or, la principale « originalité » connue à ce jour de cette 3e chaîne régionalisée sera d'être offerte en primeur aux téléspectateurs de la région... parisienne ! En effet, lorsque les émissions commenceront, le 1er janvier prochain, on aura vite fait de compter les quelques départements de province qui pourront les recevoir ; et, parmi ces rares-là, sauf erreur, ne figurera aucun de ceux où la prise de conscience régionaliste est particulièrement vive. Comme l'on ne pouvait couvrir d'emblée tout le territoire métropolitain, quel choix plus astucieux, à trois mois des législatives, que celui de la capitale et de sa banlieue, où résident la plus forte densité d'électeurs ?

Au demeurant, le texte de la loi du 3 juillet ne laissait aucun espoir aux régionalistes : mutisme absolu en ce qui concerne les cultures locales ou l'autonomie des stations régionales. Seule, la culture dominante de l'hexagone s'y trouve mentionnée et exaltée en termes cocardiers. « L'O.r.t.f., stipule l'article 1, participe à la diffusion de la culture française dans le monde. » Et encore : « Ces responsabilités lui font un devoir de veiller à la qualité et à l'illustration de la langue française. »

Allons, que les artisans de la renaissance culturelle occitane ou bretonne se consolent : s'ils doivent s'effacer, ce sera devant les illustrateurs du beau langage que la terre entière nous envie, Guy Lux ou Pierre Sabbagh... Quant aux Alsaciens et aux Corses, navrés de ne pas trouver d'écho à leur personnalité culturelle, il leur restera évidemment la ressource de continuer à suivre des émissions étrangères bénéficiant du cousinage linguistique.

Mais pourquoi s'étonner ? Un régime qui, en fait de régionalisation, n'a su accoucher que de la caricature signée Frey, est fatalement incapable de régionaliser sérieusement un secteur déterminé. La principale entreprise d'information et de distraction du pays ne saurait être plus ouverte aux aspirations régionales que les autres instruments du Pouvoir. La pseudo-régionalisation, à

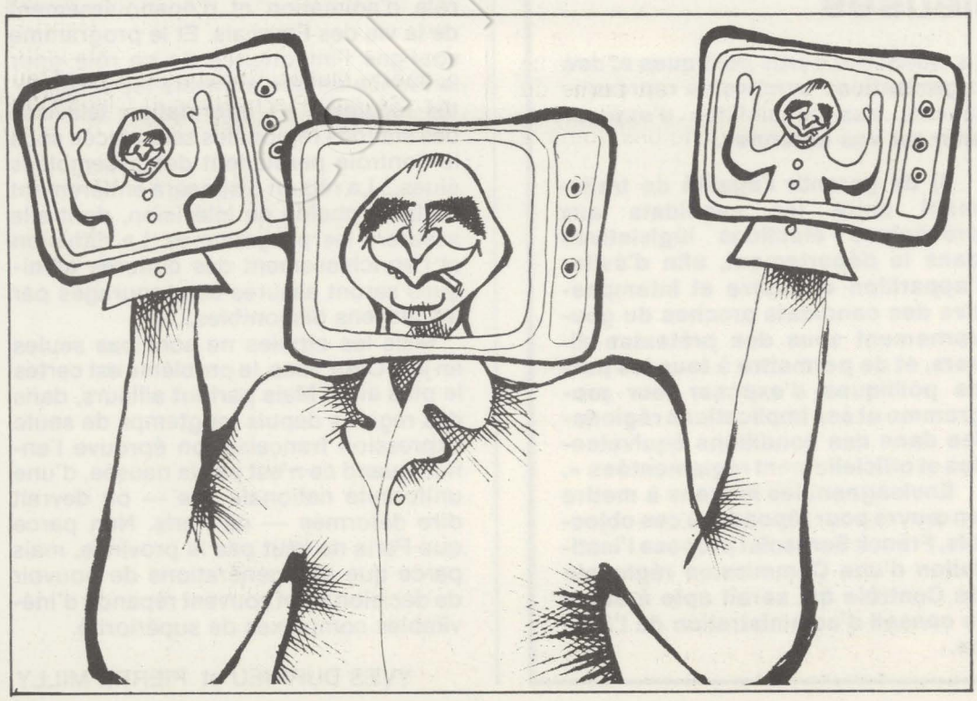

→



l'O.r.t.f. comme ailleurs, n'ira pas plus loin qu'une déconcentration, en réalité destinée à renforcer la tutelle de l'Etat centralisateur, et Arthur Conte, en ce domaine, n'est jamais qu'une sorte de super-préfet.

Pour les industriels

Au fond, la « régionalisation » à l'O.r.t.f. ne fera que reconduire la situation actuelle sous un masque libéral. Jusqu'à présent, à Lille, à Nancy, à Strasbourg, à Lyon, à Marseille, à Toulouse, à Bordeaux, à Limoges ou à Rennes, chaque directeur régional n'était, en fait, qu'un commis d'ordres de Paris, dont l'autonomie était nulle en matière financière, et insignifiante sur le plan administratif aussi bien que dans l'établissement de la grille des programmes. Quant aux B.r.i. (Bureaux régionaux d'information), on attendait surtout d'eux qu'ils se livrent à la propagande sélective et permanente en faveur des notables U.d.r. et des municipalités contrôlées par la majorité.

Sans doute, avec l'entrée en service d'une chaîne supplémentaire, la pratique du « décrochage » faisant basculer les programmes nationaux sur les stations régionales aura moins d'excuses. Les stations régionales, auxquelles on promet maintenant de réserver 30 % des émissions de la 3e chaîne — soit 291 heures pour 1973 — avec quelques « dramatiques » plus étoffées et parfois en couleur, ne seront pas moins dépendantes de Paris qu'actuellement.

La 3e chaîne sera quand même une excellente affaire : pour les industriels de l'électronique d'abord, qui en attendent une relance du marché par la commande de convertisseurs et les achats de nouveaux postes. Pour le Pouvoir ensuite, qui disposera d'un moyen de plus pour conditionner le public. Dans une information décentralisée, des journalistes de province seront appelés à prendre le relais des équipes officielles parisiennes. C'est un hameçon tendu aux quotidiens régionaux, qui toucheront une rémunération pour leur apport, mais dont on ne dit pas au prix de quelle contrepartie, serait-elle simplement tacite — combien de régionaux, si l'on excepte « le Provençal » et « la Dépêche » à Toulouse, échapperont-ils au piège ?

Contrôle par les les assemblées

Il n'est certes pas commode de décentraliser la télévision, car, au contraire de la radio, elle demeure tributaire de moyens lourds et onéreux. Mais rien de valable ne sera possible sans la création — dans les 10 métropoles d'équilibre, à défaut des 23 régions de programme — de directions régionales réellement autonomes et disposant d'un budget suffisant.

Le programme de gouvernement du Parti socialiste indique clairement comment amener l'O.r.t.f. à jouer, dans le respect des courants de pensée, un rôle d'animation et d'épanouissement de la vie des Français. Et le programme souligne l'importance de ce rôle pour la France entière à travers les sensibilités locales : « L'information télévisée des stations régionales sera placée sous le contrôle permanent des assemblées élues... La région disposera entièrement de la 3e chaîne de télévision, dont elle assurera les programmes. La diffusion et l'enrichissement des cultures ethniques seront assurés et encouragés par les moyens disponibles... »

Mais les ethnies ne sont pas seules en jeu. Chez elles, le problème est certes le plus aigu. Mais partout ailleurs, dans des régions depuis longtemps de seule expression française, on éprouve l'ennui, quand ce n'est pas la nausée, d'une uniformité nationale vue — on devrait dire déformée — de Paris. Non parce que Paris ne vaut pas la province, mais parce que des générations de pouvoir de décision y ont souvent répandu d'inévitables complexes de supériorité.

YVES DURRIEU et PIERRE MILLY

Trois questions judicieuses

Dans une lettre adressée au directeur régional de l'O.r.t.f. à Lyon, Franck Serusclat, au nom de la fédération du Rhône du Parti socialiste vient de lui poser les trois questions suivantes.

« « Sans vouloir porter maintenant un jugement sur la façon dont la station régionale de Lyon s'est acquittée de sa tâche, nous croyons faire écho aux préoccupations de très nombreux citoyens en vous demandant quelles sont les mesures et les garanties envisagées au plan régional par l'Office afin :

1) d'assurer, d'une façon générale, une information régionale indépendante, impartiale, pluraliste, exacte et digne de confiance dans le cadre des émissions d'actualité réalisées par la station de Lyon.

2) de garantir l'accès égal des différents courants d'opinion, et notamment des partis politiques et des organisations syndicales représentatives, aux possibilités d'expression sur vos antennes.

3) de garantir l'égalité de traitement entre les candidats aux prochaines élections législatives dans le département, afin d'éviter l'apparition exclusive et intempestive des candidats proches du gouvernement sous des prétextes divers, et de permettre à tous les partis politiques d'exposer leur programme et ses implications régionales dans des conditions équivalentes et officiellement réglementées ».

Envisageant les moyens à mettre en œuvre pour répondre à ces objectifs, Franck Serusclat propose l'institution d'une Commission régionale de Contrôle qui serait apte à saisir le conseil d'administration de l'Office.

Dis-moi quel est ton Budget...

On avait fait grand bruit, il y a quelques semaines, autour du rapport du Conseil des impôts qui soulignait à quel point le système fiscal français est injuste à l'égard des salariés. Il s'agissait, soulignait-on, d'un document établi à la demande du gouvernement. D'où l'on pouvait conclure que le gouvernement tiendrait compte de ses conclusions.

C'était faire preuve de beaucoup de naïveté. Tel que l'a proposé Valéry Giscard d'Estaing au Conseil des ministres de ce vendredi, ce n'est pas encore le Budget de 1973 qui mettra fin à une iniquité dont un de ses prédécesseurs aux Finances, Michel Debré, affirmait il y a cinq ou six ans qu'elle n'était plus acceptable.

Sur le plan fiscal, ce Budget présente, en effet, deux innovations essentielles. La première consiste à supprimer les majorations exceptionnelles qui, depuis 1969, frappaient les gros contribuables. Ces majorations avaient pour effet d'atténuer quelque peu l'écart qui existe en France entre gros et petits revenus et qui est l'un des plus importants en Europe. La mesure annoncée aujourd'hui correspond sans doute à une promesse faite l'an dernier par le gouvernement. Il est difficile de soutenir qu'elle va dans le sens d'une plus grande justice fiscale.

La seconde innovation réside dans l'élargissement des tranches du barème de l'impôt afin, dit-on, que les contribuables ne se trouvent pas imposés davantage du fait de hausses de salaires qui ne correspondent pas, en raison de la montée des prix, à une réelle augmentation du pouvoir d'achat. Fort bien. Mais cet élargissement des tranches a été calculé de telle façon qu'il n'annulera pas, pour les bas revenus, l'effet de la hausse des prix, qui a toute chance d'être supérieure à 6 % en 1972. Comme le soulignait « le Monde » lundi, « malgré cette modification, l'impôt sur le revenu sera donc relativement alourdi » ; ce qui dément singulièrement les déclarations optimistes de Messmer, fondées d'ailleurs sur des pourcentages auxquels on peut tout faire dire, selon lesquelles « la pression fiscale va diminuer comme elle ne l'a jamais fait ».

Dans cette année électorale, le gouvernement va clamer qu'il n'y a pas d'impôts nouveaux. Il n'en est pas moins évident que les petits et moyens contribuables, et les salariés tout particulièrement, trouveront sur leur feuille d'impôts de l'an prochain une somme à payer plus élevée que celle de l'année précédente.

On nous dit bien que, pour « moraliser la fiscalité française », les conditions d'imposition des rémunérations des dirigeants de sociétés anonymes seront modifiées, mais on ajoute aussitôt que cette mesure ne rapportera pas de recettes supplémentaires à l'Etat l'année prochaine. Que les intéressés se rassurent, la « moralisation » n'ira pas loin !

Ce n'est pas tout. Déjà le gouvernement a annoncé que la vignette automobile et le prix de l'essence seront augmentés en 1973, bien sûr après les élections. De même, la récente décision de stopper jusqu'en 1973 toute majoration de tarifs publics signifie clairement que ces majorations pleuvront à partir de cette date, à commencer par celle de la R.a.t.p. Enfin, il ne faut jamais oublier qu'une grande part des recettes fiscales sont de source indirecte et que, là encore, la hausse des prix va sensiblement gonfler, en 1973, les sommes que le contribuable – consommateur verse à l'Etat.

En fin de compte, le ministre des Finances se flatte de présenter un budget en équilibre. Il est plus discret sur la façon dont cet équilibre a été obtenu : aggravation de la pression fiscale sur les petits et moyens contribuables et nouveaux sacrifices sur les équipements collectifs dont les crédits seront réduits, selon les ministères, de 5 à 10 %, y compris pour l'Education, la Recherche, la Jeunesse et les sports — ce qui, notons-le en passant, souligne mieux que tout commentaire l'hypocrisie des propos tenus l'autre jour par Pompidou aux athlètes français à Munich. Le gouvernement prend ces décisions en toute connaissance de cause, sachant aussi bien que nous que freiner le développement des équipements collectifs revient précisément à pénaliser les catégories sociales les plus modestes.

Quel que soit l'angle sous lequel on le considère, le Budget de 1973 est donc parfaitement dans la ligne de ceux de ces dernières années. S'il est vrai, et nous le pensons, qu'un Budget est le plus juste reflet d'une politique, celle de Pompidou, Messmer, Giscard d'Estaing est bien, au sens propre du mot, une politique réactionnaire.

CLAUDE ESTIER

Vendetta dans le maquis U.d.r.

Le limogeage pour cause de maladie de René Tomasini, l'arrivée télécommandée d'Alain Peyrefitte, les bordels de Lyon et leurs compagnons, le départ en catimini d'Edouard Charret... Désorientée, dépitée, presque écœurée, l'U.d.r. ne sait à quel saint se vouer. Elle résiste mal au traitement à base d'électrochocs que lui fait subir l'Elysée dans la perspective des législatives. Elle s'énerve, s'agite dans les couloirs, se perd dans d'interminables récriminations sur les uns et les autres, confond les questions de personne avec les problèmes politiques de l'heure.

Alors, pensez ! Quand, pour arranger les choses, Michel Poniatowski, secrétaire général des Républicains indépendants et vieil ennemi déclaré des députés gaullistes, insinue qu'il existe une « Union corse », un peu à la manière de la fameuse maffia sicilienne, leur sang corse ne fait qu'un tour. Les anathèmes s'abattent sur lui. Et toute la fine fleur du gaullisme corse, de Joseph Comiti à Pierre-Paul Giacomi, député U.d.r. de Bastia, se met de la partie derrière Alexandre Sanguinetti, qui fait remarquer que Poniatowski, noble d'Empire, doit tout à un Corse célèbre. Et ce n'est pas moins de 750 000 F nouveaux que réclament au secrétaire général des R.i. les diverses « Unions corses » qui s'estiment diffamées. C'était à prévoir.

Poniatowski le savait. Alors, pourquoi cette sortie ? Une explication s'impose alors. Il est probable que, dans les mois qui viennent, des noms de gros bonnets de la drogue vont sortir, sous la pression des services américains. Et ces noms pourraient bien éclabousser la majorité. Il n'est pas trop tôt pour se démarquer, ni pour prévenir l'attaque. Les « petites phrases » de Poniatowski ne sont jamais lâchées au hasard.

Autre problème sur le front corse de la majorité : celui créé par l'ancien commissaire de police Achille Peretti. Comme « l'Unité » l'annonçait il y a quinze jours, la situation du président de l'Assemblée nationale est fortement ébranlée. La semaine dernière, Peretti a attaqué en diffamation la Lettre confidentielle de « l'Expansion », qui affirmait qu'un dossier transmis à Pierre Messmer par deux des anciens collaborateurs du maire de Neuilly mettrait en cause son rôle « dans certaines opérations immobilières dans l'ouest de Paris ».

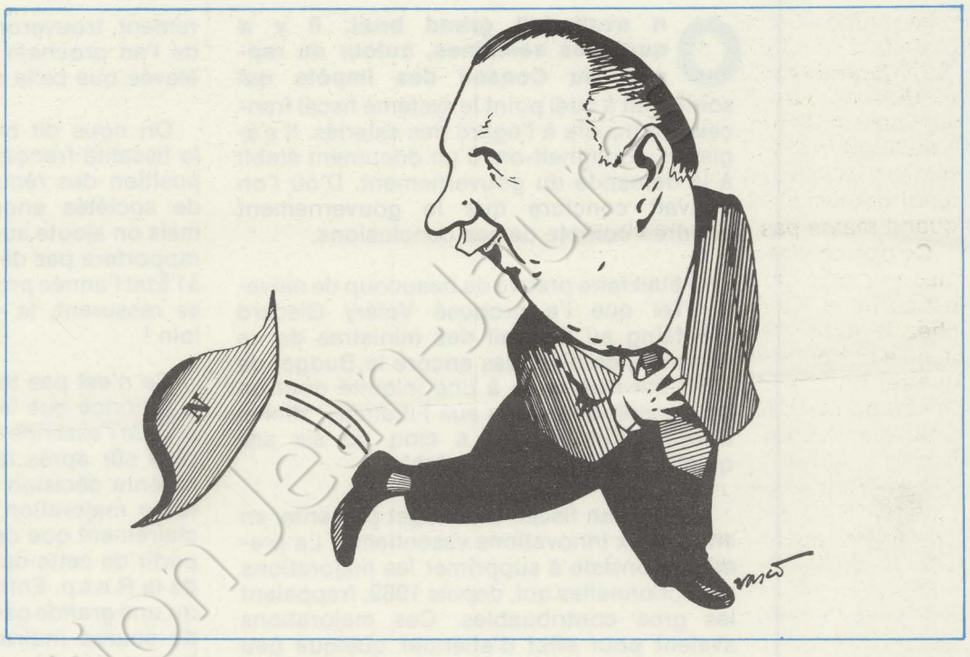

L'accusation est grave. D'autant qu'elle est reprise par bon nombre de nos confrères connus pour leur sérieux. Peretti croit bon de répondre. D'abord, samedi dernier, dans une interview au « Figaro », puis lundi dans une longue mise au point. Samedi, Peretti affirme : « Je me porte bien et je n'ai nulle envie de tomber malade. » Ce qui — soit dit en passant — n'est guère aimable pour René Tomasini qui, lui non plus, n'avait pas « envie de tomber malade ». Mais, dans son cas, l'Elysée était passé par là. Lundi, Peretti précise : « J'ai déposé quatre plaintes en diffamation. » Mais, à y regarder de plus près, trois datent de plus de six mois. L'affaire en est là.

Juste au moment où une autre éclate. Gabriel Aranda, l'un des anciens adjoints d'Albin Chalandon à l'Equipement, a déposé une nouvelle bombe : sauf si le gouvernement retire à la Libye les Mirage qu'il lui a livrés et qui menacent Israël, Aranda, comme il dit, « nettoiera les écuries du royaume ». Il annonce la divulgation de documents confidentiels : le rapport secret sur la catastrophe de Val-d'Isère et de Tignes — « c'est pour de l'argent que des interventions politiques, dont les preuves existent dans le dossier officiel, ont eu lieu sur l'administration, afin que ces constructions soient autorisées malgré les dangers mortels qu'elles représentaient » — ou encore « l'affaire de l'U.d.r. et des 500 millions de Chanteloup-les-Vignes et le château de M. Chirac »... En hors-d'œuvre, Aranda publie une photocopie de lettre de Tomasini à son « cher Albin » lui demandant « la possibilité de donner au groupe L'Entreprise industrielle le contrat pour l'autoroute Narbonne-Bordeaux ».

Décidément, la majorité n'a pas fini de patauger dans ses scandales...

NICOLAS BRIMO

Les lendemains de Chaban

Un absent de marque — outre Maurice Couve de Murville, mais là personne ne s'en est aperçu — au comité central de l'U.d.r., la semaine dernière : Jacques Chaban-Delmas. En vacances sur la côte basque, l'ancien Premier ministre n'a pas jugé bon de saluer de sa présence la nomination du secrétaire général du parti gaulliste. Et les commentaires, les suppositions d'aller bon train : que manigance Chaban-Delmas ? Une carrière politique ne se clôt pas à 57 ans sur une « démission commandée ».

Un proche de Chaban-Delmas explique : « Nous préparons notre traver-

La charrette de Lyon

Contrairement à ce qui a été dit à la télévision et écrit par certains journaux trop prudents, le député ex-U.d.r. Edouard Charret, n'a pas été « invité » à se présenter chez le juge d'instruction Claude Hanoteau. Mais purement et simplement « convoqué », lundi dernier à 10 heures. Ce qui n'est quand même pas la même chose.

Ce que se disent alors les deux hommes, personne ne le sait. Mais une chose est certaine : très faraud à son entrée chez le juge, Charret fait plutôt grise mine à sa sortie. En tout cas, durant les quatre heures de cet interrogatoire, quatre points sont abordés sur lesquels Charret a bien sûr dû fournir des explications :

1°) son intervention pour la levée de l'interdiction de séjour d'Hubert Sorba, proxénète, agent électoral U.d.r. et un des tueurs présumés de l'affaire du « Fétich's club » ;

2°) celle effectuée pour Antoine Colombani, agent immobilier, exploitant, avec certains policiers de la police des mœurs, le racket des hôtels de passe et que le député U.d.r. proposait à l'Ordre national du Mérite, la décoration gaulliste ;

3°) une lettre trouvée chez la mère des deux frères Sorba, destinée à obtenir l'autorisation de nuit d'un établissement pour le moins douteux ;

4°) la présence de Charret sur de nombreuses photos — dont une de mariage — aux côtés de proxénètes bien connus sur les trottoirs lyonnais.

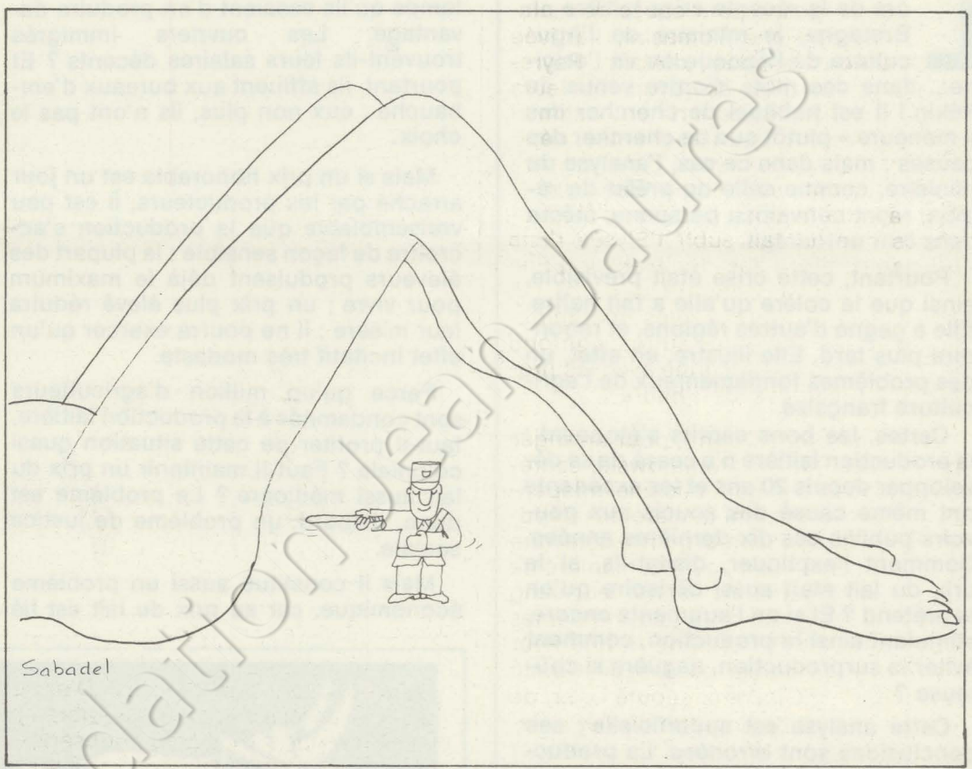

Assailli par les journalistes à sa sortie du Palais de Justice, Charret a eu ces mots malheureux : « Laissez-moi, maintenant, j'ai du travail. Je dois assister à trois mariages cet après-midi. » Un détail qui ne s'invente pas.

La journée n'est pas pour autant terminée pour les deux juges d'instruction, Claude Hanoteau et Maurice Simon. Ils ont encore reçu, ce même lundi, un sous-directeur de la Police judiciaire. Un commissaire divisionnaire, un contrôleur général, trois commissaires chefs de service et trois officiers de police. Peut-être aussi parce que Charret est, à l'Assemblée nationale, le rapporteur général du budget du ministère de l'Intérieur.

Car, aujourd'hui, l'enquête menée avec un grand courage par les juges lyonnais — on ne le dit pas assez — suit une triple voie : judiciaire, administrative et policière. Le contrôleur général Cham est descendu à Lyon. Pour surveiller et éventuellement contrôler l'organisation des services de police.

Raymond Marcellin ne tient pas à ce que la police soit éclaboussée dans son ensemble par ce scandale et préfère prendre les devants. Charret est parti de l'U.d.r. sans qu'on sache encore quelles pressions il a fallu exercer sur lui pour obtenir sa démission. Les proxénètes lyonnais encore en liberté et parfois membres du Sac ne se sentent plus aucun désir d'aider les députés U.d.r. à coller leurs affiches. Quant aux dames de petite vertu, elles se terrent, en attendant que l'orage s'apaise.

A. V.

sée du désert. Chaban sait qu'elle durera au moins jusqu'aux élections de mars 1973. Après, les choses seront différentes... il ne faut s'attendre ni à des éclats de sa part, ni à des prises de position tranchées. Il s'agit plutôt pour nous de placer nos pions, d'avancer prudemment et de défendre ce que nous avons essayé de faire pendant trois ans. »

Le programme semble scrupuleusement respecté. Le mensuel économique « L'Expansion » vient de publier une interview de Jacques Delors. Un long plaidoyer pro domo où l'ancien conseiller social de Matignon, promoteur des thèmes de la « nouvelle société », démontre les avantages de la politique sociale et économique de l'ancienne équipe.

Un immeuble très bourgeois du VIIe arrondissement. C'est là, au rez-de-chaussée du 47 de la rue de Bellechasse, dans un appartement de trois pièces, que siège le nouveau secrétariat particulier de Chaban-Delmas. Claude Cornuau, ancien chargé de mission à Matignon, a loué ces locaux pour son patron.

Ils abriteront bientôt le « Cercle d'études contemporaines ». Sous cette étiquette assez vague se cache une sorte de club où pourront se retrouver tous ceux — députés U.d.r. ou non — qui assurent Chaban-Delmas de leurs sympathies, ceux qui n'apprécient guère le légionnaire de Matignon et qui préfèrent l'ouverture à la fermeture. Roger Frey, autre baron du gaullisme limogé sans procès par Georges Pompidou, supervise la création de ce curieux cercle qui inquiète plus l'Elysée que l'opposition.

N.B.

Fondation Jean-Jaurès

Ce lait qui fait bouillir de colère

Lors de la récente crise laitière en Bretagne, le ministre de l'Agriculture de l'époque en vit l'origine... dans des mots d'ordre venus de Pékin ! Il est habituel de chercher des « meneurs » plutôt que de chercher des causes ; mais dans ce cas, l'analyse du ministre, comme celle du préfet de région, n'ont convaincu personne, même dans leur entourage.

Pourtant, cette crise était prévisible, ainsi que la colère qu'elle a fait naître. Elle a gagné d'autres régions, et rebondira plus tard. Elle illustre, en effet, un des problèmes fondamentaux de l'agriculture française.

Certes, les bons esprits s'étonnent : la production laitière n'a cessé de se développer depuis 20 ans et les excédents ont même causé des soucis aux pouvoirs publics ces dix dernières années. Comment l'expliquer, disent-ils, si le prix du lait était aussi dérisoire qu'on le prétend ? Et si on l'augmente encore, stimulant ainsi la production, comment éviter la surproduction, naguère si coûteuse ?

Cette analyse est superficielle ; ses conclusions sont erronées. La production bovine en France *(voir le document publié par « l'Unité », n° 27)*, et spécialement la production laitière, n'est pas une production comme les autres, que l'on pratique après en avoir soupesé les avantages et les inconvénients. C'est une production de désespoir, à laquelle s'accrochent ceux qui, sur une surface réduite, doivent obtenir un revenu brut maximum, même au prix d'une rémunération dérisoire du travail fourni par la famille. Ils ne la choisissent pas, comme le ferait un entrepreneur libre. Ils la subissent, comme une fatalité liée à la taille de leur exploitation : 70 % des vaches laitières sont dans des exploitations de moins de 30 ha.

Pas le choix

Les autres, moyens et surtout « grands » exploitants, abandonnent généralement la production laitière ; ils peuvent en effet choisir leur production, et le calcul économique leur montre que le revenu du travail familial est pour eux moitié moindre s'ils font de l'élevage que s'ils produisent des céréales. Aussi ces chefs d'exploitations, qui cultivent 45 % des surfaces en céréales, n'élèvent-ils que 15 % de vaches laitières.

Il n'est donc pas étonnant que les éleveurs dénoncent le prix du lait en même temps qu'ils essaient d'en produire davantage. Les ouvriers immigrés trouvent-ils leurs salaires décents ? Et pourtant, ils affluent aux bureaux d'embauche : eux non plus, ils n'ont pas le choix.

Mais si un prix honorable est un jour arraché par les producteurs, il est peu vraisemblable que la production s'accroîtra de façon sensible : la plupart des éleveurs produisent déjà le maximum pour vivre ; un prix plus élevé réduira leur misère ; il ne pourra exercer qu'un effet incitatif très modeste.

Parce qu'un million d'agriculteurs sont condamnés à la production laitière, faut-il profiter de cette situation quasi coloniale ? Faut-il maintenir un prix du lait aussi médiocre ? Le problème est donc, d'abord, un problème de justice sociale.

Mais il constitue aussi un problème économique, car au prix du lait est lié l'avenir de notre approvisionnement en viande et en lait.

Ceci est simple à comprendre. Les éleveurs de bovins, petits exploitants pour la plupart, disparaissent à un rythme rapide : en six ans, plus de 300 000 ont abandonné. Ce mouvement a été compensé, jusqu'à présent, par l'accroissement de la production laitière par exploitation, mais les progrès de productivité les plus faciles ont été obtenus. Ils s'appliquent désormais à un nombre réduit d'exploitations ; ils ne suffiront plus, dans l'avenir, à compenser la disparition accélérée des élevages.

Il est donc nécessaire d'amener à la production laitière les exploitations qui, à la fois, subsistent et sont susceptibles d'être intéressées par cette production, pour peu que les prix deviennent honorables : les exploitations moyennes. Elles seules peuvent prendre le relais. Mais il est temps de les y inciter, les ex-



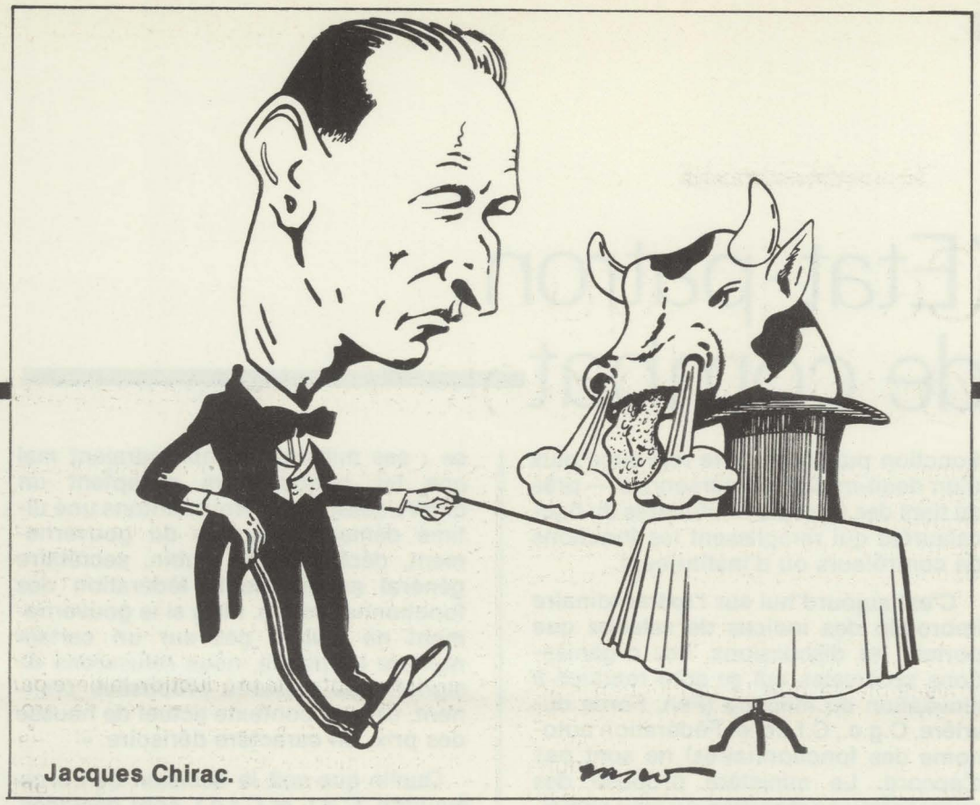

Jacques Chirac.

ploitations de 30 à 50 ha ne disposent que du cinquième des vaches laitières !

Au-delà donc des excédents actuels, nous sommes menacés par la pénurie de lait.

Incantations gratuites

Pour le marché de la viande, l'Europe est déjà en pénurie, puisqu'elle doit importer l'équivalent de la moitié de la production française, alors que l'Argentine elle-même a dû instituer des « jours sans viande », tant ses possibilités d'exportation sont faibles. Et en France, c'est le troupeau de vaches laitières qui, pendant longtemps encore, fournira l'essentiel de la viande : les vaches laitières procurent trois fois plus de veaux — ou de bœufs — que les vaches « à viande », dont l'effectif est resté inchangé de 1963 à 1972, en dépit des incantations — gratuites — à la reconversion lait-viande.

Comme le marché du lait, le marché de la viande est donc menacé par le désintérêt croissant des exploitants pour la production bovine.

Ici encore, certains bons esprits croient trouver dans l'industrialisation de l'élevage la solution au problème de la quantité et au problème des prix. Ils oublient que, déjà, les grandes exploitations ont abandonné la production laitière, sauf contraintes de sol et de climat.

Ils oublient aussi que les quelques tentatives d'élevage laitier de grande dimension ont échoué en France, et que même aux Etats-Unis, où le rapport de prix — rapport lait-grain : 0,8 en France, 2,8 aux Etats-Unis — est plus favorable, les grandes exploitations laitières ne se sont pas imposées.

Une analyse un peu approfondie révèle d'ailleurs que cet échec n'est pas fortuit. Déjà, la hiérarchie provocante des prix agricoles détourne la grande exploitation de l'élevage. Mais, en outre, l'exploitation industrielle ne bénéficie, dans le domaine de l'élevage bovin, que de modestes économies d'échelle, insuffisantes pour rémunérer de façon attractive les capitaux, considérables, qui devraient être investis.

Il est donc vain d'espérer voir les capitalistes s'intéresser à la production laitière (1) comme ils se sont intéressés, ces dernières années, à l'industrie laitière.

Heureusement pour le consommateur

Heureusement, d'ailleurs, pour le consommateur. Supposons que le prix du lait soit établi par des entreprises hautement industrialisées, comme l'est celui de l'eau minérale : pense-t-on sincèrement qu'il pourrait sortir de la ferme à 67 centimes ?

Dans l'état actuel des choses, l'industrialisation de la production laitière est donc une chimère : seuls les exploitants familiaux peuvent fournir du lait à un prix raisonnable, plus élevé certes que l'actuel prix de misère.

Mais ces exploitants familiaux intéressent moins Jacques Chirac, le nouveau ministre, et le gouvernement que les grosses entreprises. Une fois de plus, un problème social et économique est avant tout un problème politique.

MAURICE BRUGNON
député de l'Aisne

(1) En aviculture même, peut-on considérer comme exploitations capitalistes les élevages qui produisent moins de 50 000 poulets par an ? Ils commercialisent 72 % de la production.

1936 :
le Front populaire.

1972 :
Elaboration d'un programme commun de gouvernement entre le parti communiste et le parti socialiste.

UN OUVRAGE D'ACTUALITE

HISTOIRE DU FRONT POPULAIRE

par
Jacques Delperrié de Bayac

un ouvrage clair, objectif, exhaustif
qui répond à toutes
les questions restées
en suspens

dans la collection
"LES GRANDES ETUDES CONTEMPORAINES"

Fayard

L'Etat-patron de combat

Les fonctionnaires ne sont pas contents. Depuis plusieurs années, leurs syndicats demandaient au ministre responsable une réforme de leur statut, la revalorisation de leur traitement, et l'augmentation du salaire minimum. Aujourd'hui, les négociations entre Philippe Malaud, le secrétaire d'Etat à la Fonction publique, et les diverses organisations syndicales s'enlisent.

Le terrain, il est vrai, n'était pas très bon : dans la Fonction publique, comme dans nombre d'autres secteurs, le contentieux est lourd entre gouvernement et syndicats. Dès l'arrivée à Matignon de Jacques Chaban-Delmas, les contrats proposés n'ont pas fait l'unanimité. Déjà, en octobre 1969, la C.g.t. avait refusé de signer un accord sur la réforme des catégories C (agents de service non spécialisés) et D (agents d'exploitation). « La réforme proposée, disait-on alors rue de Solférino, siège de l'Union générale des fonctionnaires C.g.t., n'est satisfaisante ni par son ampleur ni par ses modalités : elle est étalée sur cinq ans et, de plus, une clause précise qu'il faudrait s'engager pendant ce temps à ne rien réclamer. » La politique du gouvernement était alors claire : dépenser le moins possible. En 1971, elle n'avait guère changé, et la C.g.t. et la C.f.d.t. avaient refusé ensemble de signer les accords salariaux. Les syndicats n'acceptaient pas le rôle que le gouvernement voulait leur faire jouer : n'être que les distributeurs d'une masse salariale dont le montant était décidé sans leur accord.

L'an dernier, les accords furent refusés, pour les mêmes raisons, par la C.g.t.

Un oubli

Ce qui a permis, cette année, à Malaud, qui a une curieuse conception du syndicalisme, d'écarter la C.g.t. des négociations. Quant à la C.f.d.t., elle a été, elle aussi, « exclue » d'une manière plus indirecte : après qu'elle ait manifesté sa volonté de ne plus participer aux conversations si les propositions restaient aussi minces, on a « oublié » de la convoquer et de lui faire parvenir les documents de travail habituels.

Sur quoi portaient ces négociations ? D'abord, sur la réforme du statut des fonctionnaires de la catégorie B. C'est une catégorie très importante dans la Fonction publique : elle regroupe plus d'un demi-million de personnes — près du tiers des effectifs — titulaires du baccalauréat qui remplissent les fonctions de contrôleurs ou d'instituteurs.

C'est aujourd'hui sur l'extraordinaire imbroglio des indices de salaires que portent les discussions. Les organisations syndicales qui se sont rendues à l'invitation du ministre (Fen, Force ouvrière, C.g.c., C.f.t.c. et Fédération autonome des fonctionnaires) ne sont pas d'accord. Le ministère propose des augmentations réparties sur cinq exercices budgétaires : le calendrier couvre une période de trois ans et demi, du 1er décembre 1972 au 1er juillet 1976. La première augmentation serait de 10 F par mois le 1er décembre 1972. Au total, à la fin de ce calendrier, les fonctionnaires recevraient 115 F de plus qu'aujourd'hui. Ce qui est bien peu, compte tenu notamment de l'augmentation du coût de la vie. « Cette réforme dont il est fait grand bruit, dit-on à la C.g.t., se limite à des augmentations mensuelles constituant une véritable aumône. »

"Dérisoire"

La Fen a cependant signé l'accord lundi dernier. Quant à Force ouvrière, elle réserve, pour le moment, sa réponse : ses militants comprendraient mal que les négociateurs acceptent un chiffre aussi bas. « Nous tentons une ultime démarche auprès du gouvernement, déclare Henri Lubin, secrétaire général adjoint de la fédération des fonctionnaires F.o. Mais si le gouvernement ne revient pas sur un certain nombre de points, nous refuserons de signer. Les mesures proposées prennent, dans le contexte actuel de hausse des prix, un caractère dérisoire. »

Quelle que soit la décision de Force ouvrière, C.g.t. et C.f.d.t. sont décidées à faire aboutir leurs revendications : garantie du pouvoir d'achat, relèvement du minimum des rémunérations — près d'un demi-million de fonctionnaires ne gagne pas 1 000 F par mois — garanties pour les non titulaires et une véritable réforme de la catégorie B. Mais, au-delà de ces problèmes précis, disent les syndicalistes, « il y a plus grave : ces négociations ont montré les limites de la politique contractuelle du gouvernement Messmer. Comment un gouvernement, qui se montre aussi peu généreux avec ses propres employés et aussi désinvolte avec les représentants de son personnel, pourrait-il exiger des entreprises privées un comportement différent du sien ? »

MICHELE BACKMANN



Philippe Malaud et les syndicats de la Fonction publique.

A contre-pied

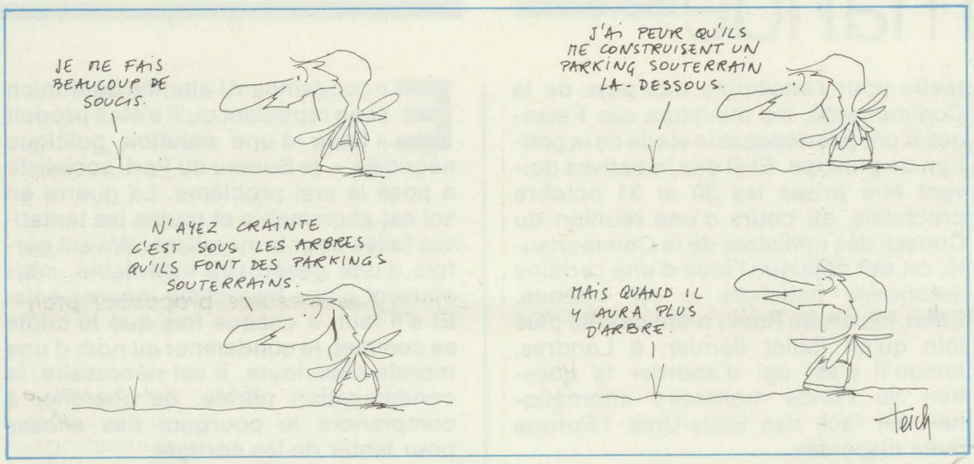

La rentrée de Peyrefitte

Alain Peyrefitte, qui, depuis deux ans, avait refusé sept fois de venir à « Armes égales », faisait sa rentrée à la télévision mardi contre Georges Marchais. Tout au long de l'émission, il a paru sur la défensive et beaucoup moins à l'aise que son adversaire. Certes, Marchais a été plus convaincant quand il a parlé des progrès sociaux en U.r.s.s. que lorsqu'il a soutenu qu'il existait dans plusieurs démocraties populaires une gamme complète de partis politiques. Mais Peyrefitte a rarement quitté le terrain de l'anticommunisme le plus banal.

Lors du départ de René Tomasini, on avait expliqué que l'U.d.r. se devait d'avoir à sa tête un grand debater. La preuve n'a pas été faite mardi qu'elle venait d'en trouver un.

Marchés libres ?

Un arrêté paru au mois d'août au « Journal officiel » a curieusement supprimé la commission d'étude des marchés du ministère de la Défense nationale. Aucun motif n'ayant été donné pour justifier une telle décision, Louis Longequeue, député-maire de Limoges, vient de poser une question écrite au ministre Michel Debré. On attend la réponse avec intérêt.

Baboulène contre Terrenoire

Le dernier comité directeur du Parti socialiste a entendu deux rapports intéressants en liaison avec l'activité du parti au cours des prochains mois. Le premier concerne la réédition du livre « Changer la vie », qui se trouve porté à 352 pages avec l'adjonction au programme du P.s. du programme commun et d'un texte expliquant comment on est passé de l'un à l'autre. 50 000 exemplaires de ce nouvel ouvrage sortiront avant la fin du mois, qui s'ajouteront aux 50 000 exemplaires du numéro spécial du « Bulletin socialiste » contenant le programme commun déjà diffusés dans les fédérations. En même temps, l'affiche bicolore, dont les 20 000 premiers exemplaires ont été immédiatement épuisés, va faire l'objet d'un nouveau tirage.

L'autre rapport concernait les investitures électorales. Une nouvelle liste de candidats socialistes et radicaux de gauche va être publiée incessamment. Le comité directeur a notamment ratifié la candidature de Jean Baboulène, qui fut l'un des premiers directeurs de « Témoignage chrétien » et appartint en 1966-1967 au contre-gouvernement de François Mitterrand. Baboulène affrontera à Roanne le député U.d.r. sortant Alain Terrenoire.

Stèle pour deux pionniers

Il est plein de bon sens, le successeur d'Avery Brundage à la tête du Comité international olympique, en se disant prêt à épurer la grande compétition des relents nationalistes qui flottent volontiers autour des cendrées.

Bien sûr, cette salutaire opération doit se faire beaucoup plus « à la base » : c'est dans les tribunes du moindre des stades de bourgade qu'il faut commencer à faire l'éducation du public. Lui démontrer que le soutien moral apporté à une équipe ne se confond pas avec un fanatisme imbécile, qu'il soit régionaliste ou nationaliste. Cela dit, il était bon que, d'ores et déjà, lord Killanin déclare que, selon lui, hymnes nationaux et lever des couleurs du pays auquel appartient le vainqueur doivent disparaître du protocole des prochains Jeux — dont les statuts disent bien qu'ils « ne sont pas une compétition entre nations, mais entre individus ».

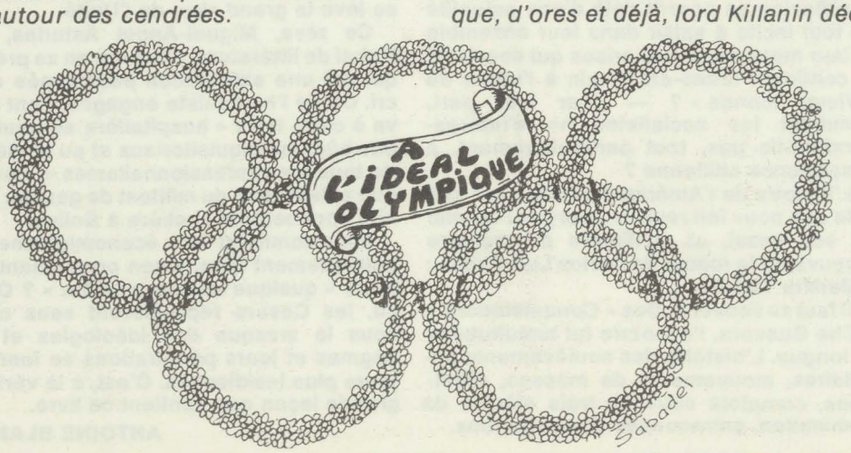

Alors, quand les Noirs américains Matthews et Collett, sur le podium, se sont mis à jouer avec leurs médailles et à manifester un mépris ostensible envers l'hymne et la bannière étoilée, on s'est dit que lord Killanin aurait un sourire de tendresse pour ces pionniers — et que peut-être il les avait délégués lui-même à titre de cobayes.

Eh bien, pas du tout : Matthews et Collett ont été sanctionnés et chassés. Alors qu'il eût fallu les saluer comme les précurseurs d'une idée qui est en train de rallier tout le monde. Les féliciter. Peut-être même leur décerner une médaille — mais ils se seraient encore mis à jouer avec, et toutes les sanctions étaient à recommencer...

MENIPPE

Un optimisme de commande

Les ministres des Affaires étrangères et des Finances des dix pays — les Six de la Communauté, plus les quatre candidats acceptés — se sont réunis cette semaine à Rome pour préparer la conférence au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui justifie, depuis l'insuccès de son référendum, les déclarations les plus fracassantes de Georges Pompidou. Le climat semble avoir été particulièrement détendu. Il est vrai que le choix des lieux fut fort judicieux : alors que les ministres des Finances travaillaient laborieusement en plein cœur de la capitale italienne, embouteillée et poussiéreuse, ceux des Affaires étrangères étaient reçus dans la riante et magnifique villa des princes Aldobrandini, à Frescati.

L'Europe dispersée

La question était de savoir si les travaux préparatoires justifiaient la réunion au sommet, au sujet de laquelle Pompidou et le chancelier Willy Brandt — cités dans l'ordre chronologique de leurs déclarations — avaient affirmé qu'il serait inutile de la convoquer si on ne pouvait en attendre des résultats concrets. De l'avis des participants unanimes, la convocation pourra être lancée. Maurice Schumann et Valéry Giscard d'Estaing l'ont dit, tout en précisant que la décision appartenait aux chefs d'Etat. Personne ne les a contredit. Il y aura donc sommet européen.

A l'examen des résultats acquis mardi à Rome, cet optimisme paraît un peu de commande. L'union économique et monétaire reste, on le sait, un des grands objectifs actuels de la construction européenne, et les ministres des Finances se sont félicités de la création d'un Fonds européen de coopération monétaire qui devrait être mis en place avant la fin de 1973. Ce Fonds servira de lieu de concertation des Banques centrales de chaque pays, permettra de centraliser les paiements aussi bien que le règlement des soldes entre ces Banques, et de gérer les crédits du concours monétaire à court terme entre les Etats membres. Or des procédures de fait déjà existantes assuraient l'ensemble de ces opérations dans la Communauté depuis plusieurs années. Le pas effectué paraît bien modeste.

Au sujet de la lutte en commun contre l'inflation, qui constitue une mesure réelle pour l'ensemble des pays de la Communauté, les ministres des Finances n'ont pas dépassé le stade de la pétition de principe. Et si des initiatives doivent être prises les 30 et 31 octobre prochains, au cours d'une réunion du Conseil des ministres de la Communauté, on sait déjà que l'idée d'une certaine autonomie nationale a été retenue. Enfin, les dix de Rome n'ont pas été plus loin qu'en juillet dernier, à Londres, lorsqu'il s'est agi d'aborder la question du Fonds monétaire international ; en face des Etats-Unis, l'Europe reste dispersée.

Les dix de Frescati ont-ils été plus positifs ? Deux sujets à l'ordre du jour : les aspects institutionnels de l'élargissement de la Communauté et les relations de celle-ci avec les pays tiers. La prudence fut de rigueur. Comment concilier d'un côté la demande des Hollandais et des Italiens de fixer, au cours du sommet européen, la date du passage à l'élection du Parlement européen au suffrage universel, de l'autre l'hostilité française à la seule idée d'un Parlement élu au suffrage direct en même temps dans tous les pays ?

C. F.

En condamnant l'attentat de Munich et en rappelant qu'il s'était produit « faute d'une solution politique négociée », le Bureau du Parti socialiste a posé le vrai problème. La guerre en soi est abominable et toutes les tentatives faites pour la moraliser relèvent parfois d'une générosité indéniable, mais souvent d'une hypocrisie inconsciente. Et s'il faut, à chaque fois que le crime se commet, le condamner au nom d'une morale supérieure, il est nécessaire, la condamnation portée, de chercher à comprendre le pourquoi des choses pour tenter de les corriger.

Le geste des Palestiniens de Septembre noir est sans excuse ; il n'est pas sans explication. Les intentions en ont été claires : plus que de tirer de prison deux cents condamnés, il s'agissait d'attirer l'attention sur la question palestinienne. Que la façon de le faire ait été détestable, personne en France ne paraît heureusement le contester, encore que certains commentaires frôlent l'apologie honteuse d'elle-même. Mais que la condamnation soit suffisante et puisse donner bonne conscience, c'est une autre affaire.

D'une façon générale, la tragédie de Munich est à l'image des mœurs de notre temps. Le meurtre, le rapt, la prise

L'Amérique latine malgré les Césars

En refermant le livre « L'Amérique latine » — troisième de la série « Liberté Egalité Fraternité, l'Humanité en marche », aux éditions Martinsart — l'intérêt pour l'œuvre n'a pas faibli. Et comment faiblirait-il, quand la réflexion se nourrit déjà d'une actualité où tout incite à saisir dans leur ensemble et leur mouvement les crises qui secouent le continent latino-américain à l'instar du « Vieux monde » ? — pour leur part, comment les socialistes ne s'intéresseraient-ils pas, tout particulièrement, à l'expérience chilienne ?

L'histoire de l'Amérique latine, c'est tout cela que nous fait revivre Georges Fournial en son essai, et qu'illustre de manière émouvante le roman de Carlos Luis Fallas : « Mamita Yunaï ».

Il faut se souvenir. Des « Conquistadors » à Che Guevara, l'aventure fut tumultueuse et longue. L'histoire des soulèvements populaires, mouvements de masses, rébellions, complots couvrira trois siècles de domination, entrecoupés d'espoirs fous.

Les grandes guerres libératrices dureront jusqu'à l'aube du vingtième siècle. Mais ce n'est pas encore le Bonheur... Salaires de famine, exploitation, misère, grèves et violences caractérisent un nouveau rapport des forces sociales que les statistiques enferment dans leurs chiffres impressionnants.

« Un continent riche, habité de peuples pauvres » : ainsi est, et fut, l'Amérique latine. Conquise, libérée, le XXe siècle la retrouve, pantelante et divisée, avant que se lève le grand rêve de l'Unité.

Ce rêve, Miguel-Angel Asturias, Prix Nobel de littérature, l'incarne en sa préface qui est une exhortation passionnée et un cri. Cri de l'humaniste engagée, dont la foi va à cette terre « hospitalière au naufragé des bûchers inquisitoriaux et au persécuté de tous les confessionnalismes ». Pathétique exhortation du militant de gauche à l'unité continentale si chère à Bolivar.

Mais comment être économiquement et politiquement libre, sinon en refusant toujours « quelque nouveau César » ? On l'a vu, les Césars reparaissent sans cesse sous le masque des idéologies et des dogmes et leurs pénétrations se font toujours plus insidieuses. C'est, à la vérité, la grande leçon que contient ce livre.

ANTOINE BLANCA

Les bonnes âmes du «ni guerre, ni paix»

d'otage, le massacre des civils, le génocide, en un mot la guerre totale, sont véritablement devenus les moyens et les prolongements de la politique. Selon la puissance, on utilise les tanks ou les bombes, la torture ou l'assassinat. Au bout du compte, la vie humaine est à la fois dévalorisée et valorisée. Dévalorisée, parce que tuer un être humain ne paraît faire ni chaud ni froid ; valorisée, parce que la menace du meurtre est le levier sur la sensibilité des opinions non directement concernées. Le XXe siècle est rempli de bonnes âmes qui, au nom de causes supérieures ou d'intérêts légitimes, jouent avec la peau des gens qui se croyaient destinés à vivre en paix.

Le nouveau peuple errant

Dans le cas particulier du conflit du Proche-Orient, se greffent des caractères spécifiques. Lorsqu'Israël naquit d'une décision de l'Onu et malgré une résistance acharnée de la Grande-Bretagne, un concert de louanges se fit entendre. Le génocide contre les Juifs était si récent, si frais dans les mémoires, que le monde, qui se sentait collectivement quelques responsabilités dans un drame dépassant l'imagination, put apaiser ses scrupules en donnant aux Juifs qui le voulaient une terre et une patrie. Depuis, les choses ont changé parce que le Juif devenu Israélien n'est plus tranquillisant : il n'offre plus sa gorge au bourreau ; il n'est plus la victime soumise ; il se rebiffe.

Le Palestinien est la victime. Cantonné pendant une décennie dans des camps de toile au milieu de l'indifférence du monde arabe et de celui des grandes puissances, il a pris peu à peu l'allure du symbole du peuple errant. Personne n'ayant songé à le réintégrer — l'Europe l'a fait pour dix millions au moins de personnes déplacées et la France pour plus d'un million de rapatriés — beaucoup de gens qui ignoraient les Palestiniens en 1956, date du deuxième affrontement israélo-arabe, en ont fait aujourd'hui un cheval de bataille. On est donc en droit de se demander tout simplement si les méthodes utilisées pour défendre les droits légitimes des Palestiniens à l'existence sont convenables. Or, à partir du moment où personne n'avoue ouvertement sa volonté de voir disparaître l'Etat d'Israël, il est évident qu'encourager les Palestiniens à vouloir se réinstaller sur le territoire de cet Etat après en avoir expulsé les occupants actuels ne sert pas la cause palestinienne. Ou bien c'est encore une démonstration d'hypocrisie.



Un village syrien après un bombardement israélien.

Il est probable que la très grande majorité des Palestiniens souhaitent vivre en paix, avec une dignité reconnue, du travail et l'assurance d'un avenir. Mais la situation instable dans laquelle se trouvent ceux qui vivent en dehors des territoires occupés par Israël favorise les extrémismes et les gestes désespérés. Il existe donc deux responsabilités politiques : celle de ceux qui ignorent le sort des Palestiniens comme il fut ignoré pendant une décennie ; et celle de ceux qui, ne l'ignorant plus, se contentent d'encourager leur cause sans chercher les moyens concrets de résoudre le problème.

Aucune négociation

Depuis le drame de Munich, les Israéliens ont répliqué en bombardant des lieux de rassemblent des Palestiniens. Du point de vue de l'opinion israélienne, un tel geste devait paraître nécessaire. Du point de vue de l'efficacité politique générale, il présente un intérêt douteux. Du point de vue de la morale, il confirme le caractère total et absurde de la guerre engagée. Mais il ne renvoie pas dos à dos tout le monde, ce qui serait une preuve supplémentaire de l'hypocrisie déjà dénoncée. Il ne suffit pas, en effet, de condamner à la fois les auteurs de l'opération munichoise et l'aviation israélienne pour se tirer d'affaire. Il faut dire ce qu'on veut politiquement.

Depuis qu'Israël existe, par la volonté de la communauté internationale, trois guerres l'ont opposé à ses voisins arabes. Ces derniers n'ont cessé de répéter qu'ils n'acceptaient pas l'existence de l'Etat nouveau. Depuis la guerre des Six jours, ils se limitent à revendiquer la récupération des territoires qu'ils ont perdus ; mais, en soutenant les revendications palestiniennes, ils continuent à affirmer leur souhait de voir disparaître l'Etat israélien. Les subtilités de la diplomatie internationale et celles des propagandes ne changent rien à cet état de fait.

Or, depuis quatre ans, aucune négociation sérieuse n'a été engagée sur la question. Les grandes puissances se sont contentées de geler la situation et les accords Nixon-Brejnev de cette année ont entériné ce gel. Dans ces conditions, les Israéliens et leurs adversaires arabes peuvent-ils être considérés comme les seuls responsables des drames qui s'accumulent ?

En réalité, les peuples du Moyen-Orient sont traités comme des instruments. Qu'à la mesure de leurs moyens, ils se livrent parfois à de sanglantes ou d'atroces incartades, ne réduit pas l'état de dépendance effective qui est la leur. Ils ne sont libres ni de faire la guerre, ni de faire la paix et la formule ni guerre ni paix semble être celle qui satisfait le reste du monde. Peut-on le tolérer ?

CLAUDE FUZIER

Les instituteurs : «Accueillir n'est pas instruire»

Jeudi, c'était la rentrée des écoles, des lycées et des collèges. Sur les conditions de cette rentrée, « l'Unité » a interrogé, pour l'enseignement primaire, André Ouliac, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (S.n.i.). Dans nos numéros suivants, nous donnerons la parole au Syndicat national des enseignements du second degré (Snes), au Syndicat général de l'Education nationale (Sgen) et à la Fédération de l'Education nationale (Fen).

« L'UNITE » : « En cette période de rentrée des classes, le nouveau ministre de l'Education nationale, Joseph Fontanet, a tenu à assurer l'opinion publique que tout va pour le mieux dans les meilleurs des établissements scolaires possibles. Partagez-vous cette vue des choses ?

ANDRE OULIAC : Nous ne tenons pas à dramatiser chaque année systématiquement les événements de la rentrée. Cependant, il est bien évident que, pour chaque secteur qui concerne le S.n.i. — école maternelle, école primaire, premier cycle et formation des maîtres — se posent des problèmes divers. Jusqu'à ces dernières années, nous avons surtout été occupés par les questions quantitatives : il fallait d'abord assurer l'accueil des élèves. Récemment, nous avons pris acte des déclarations du ministre : cette année, tous les enfants seront « logés ». Mais ce n'est pas suffisant. Pour nous, cela est clair : accueillir n'est pas instruire. Il nous appartient donc d'être désormais attentifs au contenu et à la qualité de l'enseignement.

— Certains problèmes quantitatifs demeurent néanmoins. Fontanet a été bien silencieux sur les effectifs des classes maternelles...

— Ainsi que nous l'avons dit au Premier ministre et au ministre de l'Education nationale au cours des audiences qu'ils nous ont accordées pendant les vacances, il y a encore beaucoup à améliorer à l'école maternelle. Le seuil d'ouverture d'une classe est toujours à 50 élèves ; il a été abaissé à 45 pour les grandes sections de 5 à 6 ans. Mais ce sont encore des chiffres trop élevés, qui ne permettent pas aux enseignantes de mettre en pratique une éducation efficace. Par ailleurs, la loi prévoit que la maternelle peut accueillir les enfants dès l'âge de 2-3 ans ; en réalité, du fait de la surcharge des effectifs, on est obligé de ramener l'âge d'admission à 4 ou 5 ans.

Une autre de nos inquiétudes est l'absence d'écoles maternelles en milieu rural. Jusqu'à maintenant, seul le monde urbain bénéficie de l'enseignement maternel. Il faut, sans attendre, prendre ce problème à bras-le-corps.

— La rentrée des classes primaires va se passer sans gros heurts ; mais en sera-t-il de même dans deux ou trois ans, quand la génération qui surcharge la maternelle viendra envahir l'école élémentaire ?

— Il faudrait profiter du fléchissement démographique actuel pour pousser plus avant la politique d'allégement des effectifs et pour supprimer définitivement les classes pléthoriques qui existent encore. Une mesure limite actuellement à 25 élèves l'effectif du cours préparatoire ; nous voudrions la faire étendre à la grande section des maternelles et au cours élémentaire 1ère année.

Il faudrait également profiter de la situation pour régler le problème du recrutement des instituteurs : créer des postes et former des enseignants de qualité. Ce sont les seuls moyens qui permettront d'accueillir convenablement la masse grandissante d'enfants qui est aujourd'hui en période préscolaire, mais qui sera bientôt sur les bancs du primaire.

— Vous vous souciez aussi de la qualité de l'enseignement dans ces classes primaires...

— En ce domaine, un certain nombre de mesures sont intervenues : le tiers-temps pédagogique, la réforme de l'enseignement des mathématiques et du français. Mais tout cela ne peut se faire en un jour, car des « freins » demeurent. Premier obstacle : le manque de moyens. Autre exemple : on ne peut pas « ouvrir l'école sur la vie » en 1972 en appuyant l'action des enseignants sur une réglementation des responsabilités qui date de la fin du XIXe siècle !

Améliorer l'enseignement demande aussi de recycler les maîtres. Si le recyclage est insuffisant — comme ce fut le cas pour les mathématiques modernes — les élèves ne s'adaptent pas aux méthodes nouvelles...

Si nous insistons tant sur la nécessaire qualité de l'enseignement, c'est que l'enjeu est d'importance. Autrefois, le certificat d'études primaires constituait un « bagage » que l'on avait pour la vie. Aujourd'hui, l'enseignement primaire doit préparer tous les enfants à aller plus loin leur vie durant. On ne peut pas se permettre d'escamoter ce départ.

— Aller plus loin, cela signifie, pour bon nombre d'enfants, entrer au C.e.g., au C.e.s. Dans ce premier cycle où la plupart des enseignants sont, à l'origine, des instituteurs. Dans ces établissements dont vous avez longtemps combattu les structures.

— En 1963, nous nous sommes élevés contre l'organisation des C.e.s. Parce que les enfants étaient définitivement « orientés » et n'avaient aucune possibilité de changer de section. Ce cloisonnement nous a toujours semblé contraire à une véritable démocratisation de l'enseignement. Lors de sa dernière conférence de presse, M. Fontanet a affirmé qu'il mettrait tout en œuvre pour faciliter le passage « d'un couloir à un autre ». Le meilleur moyen serait le « tronc commun » ; ce qui ne constituerait nullement un abaissement du niveau général ; ce qui permettrait au contraire une période d'observation à l'issue de laquelle les élèves pourraient être dirigés sur les secteurs pour lesquels ils présentent le maximum d'aptitudes.

Reste le problème des « classes pratiques ». Nous avions dit qu'elles conduisaient les enfants à une impasse. Heureusement, cette année, elles vont devenir des classes pré-professionnelles. Evidemment, cette transformation sera un échec si l'on ne donne pas aux maîtres les moyens de travailler, le matériel indispensable.

— Classes pratiques, classes de transition : cela appelle des interrogations sur l'enfance inadaptée.

— C'est un sujet aussi brûlant que l'école maternelle. La commission du VIe Plan avait arrêté un certain nombre de mesures et prévu des créations de pos-

tes. Le Budget n'a pas, jusqu'à présent, permis d'appliquer ces mesures. Nous prenons là un retard qui sera dramatique à la fin de l'exécution du VIe Plan. Une prévention précoce, d'ailleurs, éviterait beaucoup d'échecs en ce domaine. L'Etat prend une lourde responsabilité en négligeant ces enfants handicapés.

— Manque de moyens, méthodes pédagogiques non abouties, conditions de travail difficiles pour les enseignants : le système scolaire n'est donc pas le meilleur qui soit...

— N'étant pas d'accord avec ce système, nous ne nous contentons pas de le critiquer. Nous proposons aussi des solutions. Ce qu'il faudrait faire en premier, selon nous, c'est revoir la formation des maîtres. Il s'agirait d'abord de relever le niveau des connaissances académiques et d'instaurer une véritable formation professionnelle. Ces perspectives passeraient par une extension des écoles normales et appelleraient une aide de l'enseignement supérieur.

En attendant la mise en application de ces propositions, nous avons négocié l'an dernier, avec le ministère, un plan de « formation continuée ». C'est-à-dire qu'au cours de sa carrière, chaque instituteur bénéficiera désormais d'un an de formation professionnelle complémentaire. Dans ce cadre, sur l'année scolaire à venir, environ 20 000 enseignants pourront faire des stages ; pour les remplacer dans leurs classes, nous avons obtenu la création de 3 000 postes de titulaires-remplaçants.

— En définitive, pourquoi, selon vous, toutes vos suggestions ne sont-elles pas entendues par le ministère de l'Education nationale ?

— Le bien-fondé de nos demandes et de nos positions a toujours été reconnu par les ministres successifs. En fait, dans la pratique, nous nous sommes toujours heurtés à des problèmes d'options gouvernementales. Cela devient un réel problème politique. Si le budget de l'Education nationale s'avère insuffisant, la démonstration se trouve faite que les priorités gouvernementales sont ailleurs. Les choix budgétaires faits jusqu'à présent montrent que, pour les gouvernements de la Ve République, l'Education nationale n'a pas la priorité des priorités. »

(Propos recueillis par JEAN MONTAGNARD).

Des plaquettes qui inquiètent

Nous avons mangé des oranges au diphényle et du beurre au D.d.t. Nous avons appris que nos assiettes étaient décorées au plomb, que certains dentifrices contenaient de l'hexachlorophène. Puis que le talc Morhange en contenait un peu trop.

La législation française actuelle, à l'exception des additifs alimentaires, celle des « listes négatives », permet en effet le scénario suivant : premier temps, un produit X est employé sans qu'il soit nécessaire de demander une autorisation. Deuxième temps, des accidents, graves ou mortels, ont lieu. Gros titres, émotion, le produit est retiré de la vente, des analyses ont lieu. Troisième temps, le ministre interdit le produit X. Il ne reste plus qu'à attendre qu'un produit Y cause des accidents, certes pour des raisons différentes, et à nouveau le ministre interviendra.

Puis il y a les produits qui ne tuent pas, enfin pas encore. Et ils sont légion. En juin, l'Institut national de la consommation (I.n.c.) attirait l'attention sur les plaquettes insecticides. Tout comme, en avril, il avait mis l'accent sur l'hexachlorophène...

Les plaquettes insecticides ont un avantage certain. Elles sont efficaces. Mais ce sont aussi des polluants permanents. Et dangereux. Une équipe de biologistes suédois a en effet démontré les méfaits du dichlorvos, principe actif de toutes les plaquettes. Si l'on savait déjà que le dichlorvos avait une influence sur la composition du plasma sanguin, l'équipe du Dr Göran Lofroth a révélé qu'il pourrait avoir, en outre, des effets sur les gènes.

Aux Etats-Unis, les associations de consommateurs ont engagé une violente campagne contre ces plaquettes. Les hygiénistes américains les ont suivies. Le Food and Drug Administration cherche actuellement — tout comme pour l'hexachlorophène — à interdire leur utilisation. Déjà, son emploi est déconseillé dans les chambres d'enfants ou de vieillards, les cuisines, les restaurants, etc. Certes, le dichlorvos dégagé par une plaquette ne constitue pas à lui seul un danger. « Mais, comme le soulignait la revue de l'I.n.c., l'accumulation d'inconvénients toxiques mineurs ne risque-t-elle pas de devenir un jour franchement inquiétante ? »

Les fabricants l'ont compris. Et ils ont pris des mesures. Tout d'abord, ils ont modifié leur publicité, puis ils ont mis les plaquettes dans un emballage de carton. L'insecticide protège-bébé allait devenir un « élégant insecticide-décor à diffusion contrôlable ». Les plus honnêtes conseillent même d'aérer la pièce où la plaquette est fixée une fois par jour, de ne pas en placer près d'un berceau ou d'une réserve de nourriture. Mais le produit est le même. Il reste pourtant, dans la tête de bien des acheteurs, l'affiche de lancement d'une des marques : un visage de bébé et, en gros caractères, « X le protège »...

On fait Salon

De telles pratiques ne doivent pourtant pas pousser les consommateurs à opposer naturel et chimique. Il s'agit plus justement d'opposer nocif et inoffensif. Le « naturel », s'il se vend bien, peut parfois être nocif ou inutile... ou pas naturel du tout. L'emploi de produits chimiques, s'ils sont analysés, testés, s'ils font partie de la liste des substances approuvées, est inoffensif. A la limite, ils sont inutiles. Le Laboratoire coopératif d'analyses et de recherche vient de rappeler les six conditions qui lui paraissent s'imposer en ce qui concerne les additifs alimentaires chimiques : innocuité, utilité réelle pour le consommateur, honnêteté, possibilité de contrôle, limitation de leur nombre, étiquetage clair.

Mais, de leur côté, certains groupes industriels remettent en question les listes positives. Ou, tout comme les fabricants de plaquettes insecticides, modifient simplement leur publicité et leur conditionnement lorsque le public apprend que, dans certaines conditions, le produit peut être dangereux. Face aux fabricants et à la publicité, le consommateur commence pourtant à avoir les moyens de se protéger. Du 5 au 9 octobre se tiendra 136, rue de Rennes, à Paris, « Consommateurs 72 », le premier Salon international de l'information, de la protection et de la défense du consommateur. En vedette, l'Américain Ralph Nader et l'ombudsman de Suède, c'est-à-dire, le défenseur officiel des consommateurs de ce pays.

Organisé par les plus importantes associations de consommateurs, ce Salon permettra aux visiteurs de démonter les pièges de la publicité, d'apprendre à lire les étiquettes, de mieux connaître les organismes qui luttent pour que des produits comme le talc Morhange ne tuent plus.

GUY PERRIMOND

Les aventures de Machetou et de la démocratie

Complètement inconnu la semaine dernière, il crève les écrans aujourd'hui et nous tenons enfin un très grand comique de 28 ans. A celui qui fait hurler la France de rire depuis mercredi, on pourrait toutefois reprocher le cocasse outré de son nom de scène. On aurait tort : Hubert Machetou est bien son appellation à l'état-civil.

Telle est la vedette inattendue du film — très sérieux, lui — « Aux urnes, citoyens », qui raconte les élections municipales 1971 à Arras, telles que les a autopsiées la caméra incisive d'Edouard Bobrowski, journaliste — comme correspondant à Moscou du « Figaro », puis de l'O.r.t.f. — avant de devenir réalisateur. Hormis deux exceptions, dont une, inédite (« Super J.J. »), réalisée à Nancy par le même Bobrowski, c'est là une forme de cinéma politique qui fait ses débuts en France. Et qui commence par un coup de maître.

Certes, Bobrowski a pris toute une série de risques. Celui de se voir reprocher d'avoir mal choisi son exemple — « Pourquoi Arras ? » — mais comme, électoralement, il n'y a pas de ville française moyenne, pourquoi pas Arras ? Celui aussi de voir se dresser devant lui trop d'obstacles au tournage, mais tout le monde a joué le jeu. Celui de sympathiser avec un camp au détriment d'un autre, mais il a guetté avec la même vigilance les quatre vedettes : Guy Mollet, maire sortant, Francis Jaquemont, son challenger U.d.r., Philippe Guérin, le candidat P.s.u., et Marcel Roger, secrétaire de la section communiste et colistier de Guy Mollet.

C'est la bataille menée par ces quatre hommes et autour d'eux que décrit « Aux urnes, citoyens », du premier jour de la campagne électorale jusqu'aux aurores du lendemain de scrutin. Présenté selon un découpage volontiers didactique — les hommes, les thèmes, les groupes de pression, les méthodes, etc. — tout y est : la gigantesque campagne « à l'américaine » d'un U.d.r. parachuté à Arras, la mise en branle de leur puissante machine organisationnelle par les militants socialistes et communistes, l'agressivité rigolarde des jeunes P.s.u. qui « ne se présentent pas pour être élus, mais pour poser les problèmes ». Et puis les coups de bluff, les poignées de main à la ronde, la tournée des marchés, l'affichage, les réunions contradictoires, l'inénarrable visite du candidat gaulliste à l'hospice, les promesses, les concertations à huis clos des brain-trusts...



Francis Jaquemont et Hubert Machetou.

Le meilleur et le pire de la démocratie élective, donc. Avec quelques moments rares, plus insolites que les séquences d'un film de fiction, dans le grotesque, l'odieux ou l'émouvant : le tour de piste d'un P.d.g. parisien venant promettre « 150 emplois, peut-être 400 » à Arras, « mais seulement si M. Jaquemont est élu ». Le désarroi de la gauche pendant les premiers dépouillements, avant le renfort décisif des quartiers populaires. L'embarras de Jaquemont à toutes les questions un peu précises. L'interminable cheminement dans la neige des sans-grade, les militants socialistes et communistes, distribuant leurs journaux dans l'aube des banlieues...

Nader et Kennedy

Voilà qui serait suffisant pour donner toute son importance à l'œuvre de Bobrowski. Mais deux éléments sont venus « dramatiser » encore son film, l'un douloureux et l'autre comique. Le premier : Arras, on le sait, est la ville où, quelques années plus tôt, le jeune militant communiste Marc Lanvin avait été assassiné pendant un collage d'affiches. Son fantôme pèse sur la campagne municipale et Bobrowski a enregistré là deux scènes d'une grande force : le long remodelage, par la section communiste, de l'appel des parents de Lanvin ; et le débat gêné des colistiers du candidat U.d.r. sur « le risque » de faire descendre dans la rue leurs colleurs d'affiches la nuit précédent le scrutin.

L'élément comique, c'est, nous l'avons dit, Hubert Machetou. Ancien conseiller technique d'un conseiller technique à Matignon, ce jeune homme vient organiser à Arras la campagne U.d.r. C'est-à-dire mettre en pratique les notions plus ou moins bien assimilées d'un vade-macum électoral de la rue de Solférino. A lui les idées choc du « staff », à lui les méthodes et le vocabulaire « modernistes » — n'a-t-il pas, pour l'occasion, « fondé le G.m.p., Groupe de marketing politique » ? Avec le succès que l'on sait. De moins en moins péremptoire au fil des jours, ballotté de la naïveté satisfaite au cynisme intégral, Machetou finira la campagne en conseillant aux scrutateurs gaullistes de dissimuler une boule de cire dans leur oreille : « Pendant le comptage des bulletins, on se gratte l'oreille, et puis hop ! une tache sur les bulletins adverses, ils seront nuls... » Envolées, les belles méthodes américaines !

Belles ? Pas si sûr. Ce ne semble pas être l'avis de l'auteur de « Votez Mc Kay », un jeune réalisateur plein de promesses, Michaël Ritchie. Lui décrit, sous forme de fiction, une élection sénatoriale. Contre le vieux renard républicain, les Démocrates lancent une sorte de Nader régional : libéral et idéaliste, jusqu'alors réticent devant « la politi-

Robespierre à la rescousse

que », il a pour lui d'être suffisamment neuf, jeune et beau — Robert Redford copiant Kennedy — pour attirer l'énorme électorat « flottant » de la Californie. Les majorettes, l'appui de « syndicalistes » plutôt inquiétants, les spots publicitaires télévisés — tout ce dont Machetou raffole — inquiète de plus en plus Mc Kay. Et, plus encore, le vide croissant de ses discours tel que l'impose un brain-trust dont il devient prisonnier. Une brève révolte, et Mc Kay se résigne, avalé par la machine. Elu, il se tournera, désemparé, vers son manager : « Qu'est-ce qu'il faut faire maintenant ? »

Entomologiste

« Votez Mc Kay » est un pamphlet d'une rare violence, encore plus forte de prendre les apparences glacées d'une œuvre d'entomologiste. Mais parfaitement désespérant. Ce n'est pas le cas d'« Aux urnes, citoyens » et Bobrowski a raison de dire qu'une attitude anti-électoraliste anarchiste « finalement, favorise la droite, qui sait elle, utiliser les élections pour gérer le système en place » : son but à lui est d'inciter les électeurs à « confronter, à travers les structures existantes, les élus aux problèmes réels ». Que ce film y aide en touchant des millions de Français, c'est ce qu'on peut souhaiter à Bobrowski. Et à nous tous.

SERGE RICHARD

« Lorenzi, lève-toi et tourne ». Danton et Robespierre au service du Roi Arthur, plus question d'aller dormir. Les explorateurs de l'Histoire reprennent du service. Pourquoi ?

Dans un premier temps la décision de rediffuser « La Terreur et la Vertu » — samedi prochain, 20 h 30, sur la 1re chaîne — est une excellente opération pour le nouveau P.d.g. de l'O.r.t.f. Il se souvient des remous provoqués, il y a sept ans, par la brutale interruption de « La caméra explore le temps ». Une série d'émissions réellement populaire, et de qualité ; mais c'était l'époque de la chasse aux sorcières et Claude Contamine, alors directeur de la télévision, venait de s'empoigner rudement avec les réalisateurs en grève. Lorenzi, leur leader, était communiste.

Cela avait suffi pour frapper : mais c'était aussi le commencement de la fin. Depuis cette époque, le Pouvoir n'a cessé de resserrer son emprise sur les programmes de la télévision. En mettant en place un carcan administratif qui, sous prétexte de bonne gestion, paralyse la création, en décidant d'exclure du programme les problèmes politiques — comment serait-ce possible ? — la télévision française marche à reculons. Et c'est en revoyant ce qui se faisait il y a dix ans que l'on mesure, aujourd'hui, la dégradation inexorable des programmes.

Alors Arthur Conte décide de prendre des risques calculés. Après la rediffusion de « Robespierre », le deuxième volet de « La Terreur et la Vertu », Conte recevra Alain Decaux, Jacques Castelot et Stellio Lorenzi pour leur proposer d'entreprendre « La fin de la monarchie », une émission spéciale en deux parties. Pas question de ressusciter « La caméra explore le temps ». Il s'agit, plus modestement, d'explorer la possibilité de faire du « coup par coup ». Ainsi, une grande émission historique fera passer beaucoup de petites « variétés » de la joie et de la chanson.

Et même si l'Histoire est un peu démystifiée, même si elle est interprétée à travers les thèses de l'historien marxiste Albert Mathiez, après tout c'est du passé et seul compte l'avenir. On ne sait jamais. Les Français républicains ont toujours eu un faible pour la reine d'Angleterre et la mort d'un roi, ça peut faire peur : de 93 à 68, il n'y a que l'espace d'un scrutin.

Lorenzi, lui, est sceptique. Après avoir revu ses émissions, il se demande comment, à travers le dédale des nouvelles structures de l'O.r.t.f., il pourra faire aussi bien.

MAURICE SEVENO

Télévision: Au risque de vous plaire

Rentrée scolaire oblige : à partir d'un film moyen de Le Chanois sur les méthodes Freinet, « L'école buissonnière », un débat avec le recteur Gauthier, des enseignants et l'auteur de « A bas l'école ».

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

François Mitterrand inaugure la nouvelle émission-débat « Actuel II » (20 h. 30, ch. 2).

SAMEDI 16

« La Terreur et la Vertu » **(voir notre article).**

Luis Bunuel à Pour le cinéma (22 h 35, ch. 1).

DIMANCHE 17

« La chasse royale », un film inédit de François Leterrier (15 h 35, ch. 2).

« Le Prisonnier » : enfin un feuilleton politique ! (18 h 05, ch. 1).

A voir pour Montgomery Clift seulement : « L'arbre de vie », d'Edward Dmytryk (20 h 40, ch. 1).

A Ciné-club, « L'homme n'est pas un oiseau », une œuvre à plusieurs « lectures » du Yougoslave Makavejev, l'auteur des « Mystères de l'organisme » (22 h 20, ch. 2).

LUNDI 18

« L'homme qui revient de loin » : 1er épisode d'un feuilleton prometteur, d'après Gaston Leroux (20 h 30, ch. 1).

Dans la série Arguments, la révolution de la télévision par câble chez les Canadiens, avec un commentaire de Pierre Schaeffer (21 h 20, ch. 1).

L'histoire de Martin Bormann, dans la série Alain Decaux raconte (22 h, ch. 2).

MARDI 19

A Hexagone : qu'est-ce qu'une cellule familiale en 1972 ? Reportage et débat avec Edgar Faure (20 h 30, ch. 1).

MERCREDI 20

Melina Mercouri et de Funès au Grand échiquier, de Jacques Chancel (20 h 30, ch. 1).

JEUDI 21

Très attendu : « Les misérables », adaptation (en 2 parties) de Victor Hugo par Marcel Bluwal (21 h, ch. 2).

Michel Siffre, la Chine et Michel Debré à Plein cadre (21 h 20, ch. 1).

Un mini-récital de Claude Nougaro (22 h 20, ch. 1).

Six ans : l'âge « charnière »

Six ans est un âge « charnière » pour l'enfant. Sa rentrée à l'école primaire coïncide à peu près avec le développement de l'intelligence opératoire. Mais c'est aussi le moment décisif, où pour certains, va commencer le « mésapprentissage ». « L'enfant de six ans et son avenir », de Colette Chiland (P.u.f.), est un livre difficile, mais passionnant. Il démontre — en ce qui concerne les rapports de l'enfant et de l'école — que l'attention et l'aide apportées à l'enfant qui se trouve en difficulté à l'école primaire sont une mesure essentielle d'un programme de prévention de santé mentale. Et qu'en France nous sommes loin d'une telle perspective.

« Sans le vouloir et sans le dire brutalement comme l'amiral américain cité par Glass : « Entraînez les meilleurs et fusillez les autres », notre enquête a montré qu'en fait, notre école primaire est une école bien faite pour l'élite, mais non pour ceux dont elle était pourtant, jusqu'à ces dernières années, l'unique école. Sans une transformation profonde, elle ne peut que renforcer les inégalités constituées à l'âge de 6 ans.

On en a pris conscience, et un effort considérable est fait par un certain nombre d'enseignants et par le personnel de l'Enfance inadaptée. Si l'on n'y prend garde, certains remèdes menacent d'être aussi redoutables que le mal.

L'administration a besoin de cadres bien établis ; il lui faut des cases de convenance fixée et des enfants étiquetés convenablement pour remplir les cases. Or, la réalité clinique est complexe à chaque instant, et mouvante dans le temps. Si, pour aider l'enfant, il faut lui mettre une étiquette, on risque de le condamner à être conforme à son étiquette.

Tous les chercheurs s'accordent pour souhaiter une prévention aussi précoce que possible. Les constatations faites sur les liens entre le quotient intellectuel (Q.i.) à 6 ans et l'histoire de la première enfance ont conduit à organiser un travail de prévention dans quelques écoles maternelles, travail conjoint de l'Education nationale et du Centre Alfred-Binet. La formule qui a porté le plus de fruits évitait toute ségrégation des enfants en difficulté ; dans un groupe d'observation à petit effectif étaient mêlés les enfants à traiter et quelques autres enfants « invités » aussi « normaux » que possible.

Deux écueils ont été évités pour les enfants : l'absence de stimulation et la souffrance d'être dans la « classe des fous ». Sur le premier point, on conçoit sans peine que rassembler une douzaine d'enfants inhibés et parlant mal n'est pas fournir à ces enfants une source vive de langage. Sur le second point, la « classe spéciale » bien équipée est devenue le lieu où chaque enfant de la maternelle aspirait à être « invité », au lieu de la répulsion suscitée d'ordinaire par toutes les classes spéciales. Enfin, la maîtresse de la classe spéciale eut la possibilité d'observer à la fois les enfants en difficulté et les enfants sans problème, ce qui permettait de mieux cerner la nature des difficultés, dans une collaboration avec ses collègues des autres classes, évitant au niveau des enseignants aussi une regrettable coupure.

Une formule aussi souple était plus facile à mettre en place à l'école maternelle qu'à l'école primaire. Néanmoins, nous pensons qu'il y aurait une importante leçon à en tirer pour concevoir l'aide aux enfants en difficulté, autrement que sur le modèle d'une « filière spéciale », à laquelle conduit l'idée du « dépistage » systématique (...).

Certains enfants défient les prédictions par leurs succès paradoxaux, mal doués placés dans un milieu stimulant. Leur nombre n'est pas négligeable (...).

Malgré le vœu initial que les classes faibles accueillent les enfants de manière transitoire pour les réinsérer éventuellement dans les classes de niveau moyen ou supérieur, il s'avère en fait que tout système de classes de niveaux est rigide. En France, les classes de niveaux existent, sans jamais constituer vraiment un système. Certains les prônent, à partir d'expériences locales, comme aptes à résoudre notamment les problèmes des débuts de la scolarité et de l'apprentissage de la lecture. Ils ne mesurent sûrement pas les dangers de leur généralisation (...).

Il est déraisonnable de fixer aujourd'hui une frontière de Q.i. quelle qu'elle soit. L'on voit la nécessité de prendre en considération l'ensemble de la situation de l'enfant, après examen approfondi, et de tenir compte de l'épreuve de la réalité scolaire ; nous voulons dire par là que si un enfant apprend bien avec un mauvais Q.i., il faut donner tort au mauvais Q.i. (1). Pour ce faire, il faut se mettre dans les conditions de donner tort au mauvais Q.i., c'est-à-dire l'ignorer.

Il peut paraître invraisemblable de souhaiter qu'on ignore le Q.i. des enfants à leur entrée à l'école. Dans l'intérêt de la recherche scientifique, il est utile de le connaître. Dans l'intérêt du diagnostic, il est précieux de comparer les niveaux d'efficience aux tests à divers moments. Ce dont nous discutons ici, c'est l'opportunité de faire connaître aux maîtres le niveau de leurs élèves, et de constituer des classes de niveau en fonction du Q.i. ou de toute batterie (...).

Dans « Pygmalion in the classroom », Rosenthal et Jacobson font la preuve de ce danger en utilisant un ingénieux dispositif expérimental : 20 % des enfants d'une école primaire sont aux différents grades et « tracks » déclarés brillants, en pleine poussée de croissance mentale ; ils ont été tirés au sort, tandis que les autres enfants de l'école constituent un groupe de contrôle. Le gain de Q.i. des enfants « expérimentaux » est significativement supérieur au gain de Q.i. des témoins et cela « de manière dramatique », selon l'expression des auteurs, aux deux premiers grades (de 6 à 8 ans, correspondant au cours préparatoire et au cours élémentaire). Le gain se maintient l'année suivante quand l'enfant a une nouvelle maîtresse ignorant, au contraire de l'année expérimentale, qu'elle a devant elle un sujet soi-disant brillant (...).

Cela doit rendre très prudent dans l'institution des classes spéciales, dont la finalité d'adaptation ou de réadaptation est d'être temporaire ; l'on doit veiller à éviter leur transformation en filières de niveau ou filières spéciales (...).

La formation de tout le personnel enseignant demeure un problème primordial, que la formation d'un personnel spécialisé ne doit pas permettre d'esquiver. A l'heure actuelle, pour les uns et les autres, la formation demeure « légère ». Les psychologues scolaires, enseignants dont on fait en un ou deux ans des psychologues, ont une expérience pédagogique, mais n'ont pas d'expérience clinique. Les enseignants spécialisés se recrutent suivant un système d'options qui ne leur donnent aucunement la polyvalence qui correspond aux exigences. »

(1) Et si un enfant n'apprend pas bien avec un bon Q.i., il faut s'occuper de lui.

87 maires, une seule communauté

Suite à une enquête confidentielle, l'Inspection des Finances envisageait d'introduire prochainement des modifications dans les règles de fonctionnement des communautés urbaines. Notamment sur le plan financier. Pourtant, à Lille, les responsables sont satisfaits de l'évolution actuelle de l'organisme qu'ils dirigent.

Augustin Laurent, maire de Lille et premier président de la communauté urbaine de Lille (C.u.d.l.) de 1968 à 1971, peut même montrer la lettre d'un autre président de communauté, Jacques Chaban-Delmas. Le Premier ministre de l'époque y affirmait que la communauté urbaine de Lille est celle qui marche le mieux.

C'est pour maîtriser le développement urbain et établir un contrepoids vis-à-vis de Paris qu'une loi de décembre 1966 avait imposé le regroupement de centaines de communes autour de quatre grandes métropoles : Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg. Pour la région lilloise, il ne s'agissait pas moins que de transférer au nouvel établissement public ainsi créé une bonne partie des compétences de 89 communes de l'arrondissement de Lille. On a accusé les élus locaux d'avoir mis une certaine mauvaise volonté à mettre en place les structures communautaires. En fait, ils ont surtout reproché aux pouvoirs publics d'avoir ordonné cette création sans aucune consultation sur place.

Comme la loi est la loi, ils se mirent malgré tout au travail. Dans des conditions difficiles. D'abord, sur le plan matériel. Il fallait que les services communautaires commencent à fonctionner dès le 1er janvier 1968. La première réunion des conseillers de la communauté eut lieu dans le grand hall de la mairie de Lille. Les services de la municipalité se mirent à l'étroit pour accueillir l'administration nouvelle. Heureusement, un an et demi plus tard, la C.u.d.l. pouvait siéger dans un immeuble neuf de huit étages, construit à la sortie nord de Lille et pouvant accueillir les 2 000 fonctionnaires indispensables.

Après les difficultés matérielles, les difficultés administratives. A cet égard, la communauté de Lille prit le risque d'accepter d'emblée la quasi-totalité des compétences autorisées par la loi de 1966. Il en résulta fatalement un certain flottement. « Aujourd'hui, tout cela est terminé, explique René Bouet, secrétaire général de la communauté. Dans l'ensemble, les problèmes de répartition des compétences se résolvent facilement ». C'est son prédécesseur, Léonce Clérembaux, maintenant maire-adjoint de Roubaix, qui a fourni la clé de répartition : les communes gèrent les personnes, la communauté les équipements.

La vocation première de la communauté est donc de prévoir le développement de l'agglomération. Elle le fait au travers de schémas directeurs, de plans d'urbanisme et de modernisation ou encore de zones d'aménagement concerté.

Sans oublier les petites communes

Autres missions : réaliser les équipements de base collectifs, c'est-à-dire la voirie, les locaux scolaires, les H.l.m. et gérer les services publics d'intérêt communautaire : transports urbains, assainissement, ordures ménagères, lutte contre l'incendie, marché d'intérêt national. « Il en résulte une rationalisation du coût des investissements et des services qu'il était impossible d'envisager dans chaque commune », explique Pierre Mauroy, maire-adjoint de Lille et vice-président communautaire. En un mois, les avenues de Lille ont été goudronnées grâce à un nouveau matériel très moderne. Les petites communes profitent désormais d'investissements qu'elles n'auraient jamais pu s'offrir auparavant.

Autre problème : les 89 communes formant alors la C.u.d.l. — elles ne sont plus que 87, depuis 1970, avec la fusion des trois communes de Flers, Ascq et Annapes qui vont former la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq — tenaient à leur propre passé municipal. Dans la région lilloise, le phénomène était encore plus net qu'ailleurs. Contrairement aux autres communautés urbaines, aucune ville ne s'imposait comme un chef de file incontesté. Avec ses 200 000 habitants, Lille ne représente que 20 % de la population totale. Face à cette petite capitale, Roubaix ou Tourcoing, qui comptent chacune plus de 100 000 habitants, affirmaient elles aussi leur personnalité. D'autant plus que les querelles de clocher ont souvent été très vives dans cette région.

Ajoutons à cela la crainte des petites communes de voir la communauté favoriser les grands centres. En réalité, il n'est pas exagéré de dire que s'est créé, à Lille, un véritable esprit communautaire. Cela, essentiellement, parce que la représentation des petites localités a été accrue au sein du conseil. Selon les termes de la loi, sur les 90 sièges de conseillers, 17 seulement étaient réservés au 65 communes les moins peuplées. On a décidé, à Lille, d'autoriser tous les maires à assister avec voix délibérative aux sessions du conseil et l'on a créé cinq postes supplémentaires →



Le siège de la communauté urbaine de Lille.

87 maires,
une seule communauté



Ecole maternelle Anne-Franck, dans la Zup de Mons-en-Barœul.

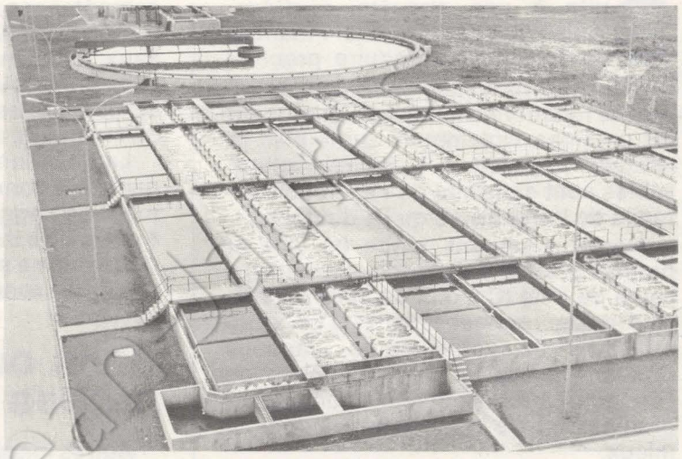

L'usine d'épuration de Marquette.

→ au Bureau du conseil, en plus du président et des douze vice-présidents.

C'est à cause de toutes ces difficultés qu'il a fallu trois ans pour mettre en place les rouages de la C.u.d.l. Pendant cette période, l'autorité incontestée d'Augustin Laurent dans la région a permis les arbitrages inévitables. Son mandat a été celui de l'organisation et de la mise en place. Sa tâche n'était, en outre, pas facilitée par l'incertitude électorale qui, depuis 1968, semblait peser sur l'avenir de la région lilloise.

La défaite d'Ortoli

En briguant la mairie de Lille, après son élection à la députation, le ministre François-Xavier Ortoli visait également la présidence de la communauté. On sait comment, aux élections municipales de mars 1971, la majorité a connu la défaite. Les socialistes ont gardé le contrôle de l'institution et un nouveau président, appartenant au Parti socialiste, a été élu. Il s'agit d'Arthur Notebart, maire de Lomme. Homme d'action et gestionnaire hors pair, il a décidé d'inaugurer une nouvelle phase dans la vie communautaire. Il précise, toutefois : « Il s'agit avant tout d'accélérer le processus de développement. L'outil forgé par « Augustin » est rodé. Nous pouvons maintenant nous en servir. »

A la tête de la C.u.d.l. le bouillant Notebart entend appliquer les principes de gestion qu'il applique à la mairie de Lomme, où il a recueilli, en 1971, 80 % des suffrages. Pour lui, l'essentiel est à la fois d'informer la population, d'associer les différentes collectivités au développement communautaire et, surtout, d'appliquer à tout une grande rigueur financière

Informer la population, d'abord. On raconte que dans la région lilloise, de nombreux habitants ignorent jusqu'à l'existence de la communauté urbaine. En effet, l'élection au second degré des conseillers communautaires fait que beaucoup s'en désintéressent. Le nouvel immeuble a quelque peu modifié cette situation. Mais Notebart envisage, malgré tout, de développer une grande campagne de relations publiques — et notamment de publier un bulletin régulier destiné à expliquer le fonctionnement de la C.u.d.l.

Aujourd'hui, les habitants savent surtout que leurs impôts locaux augmentent : 30 % de plus pour les centimes communautaires en 1971. En effet, les impôts communautaires se superposent aux impôts communaux et ceux-ci n'ont pas été réduits en proportion des compétences qui ont été transférées à la communauté. « En fait, répond de Caluwe, secrétaire général adjoint, les habitants profitent d'équipements nouveaux qu'il aurait fallu payer d'une manière ou d'une autre. » De plus, le taux de 30 % est plutôt inférieur à celui des autres communautés urbaines.

Le ministère s'est rallié

Associer les collectivités, ensuite. Une meilleure coopération s'est instaurée avec les divers groupes politiques du conseil. Pierre Billecocq, maire de La Madeleine, est aujourd'hui un vice-président actif. Après une période de froid, les ministres, tel Albin Chalandon, ont retrouvé le chemin de la C.u.d.l. Même phénomène pour les Chambres de commerce et les sociétés de dévelop-

Plus d'un million d'habitants

La communauté compte 87 communes et 25 villes de plus de 10 000 habitants.

La plus peuplée : Lille, 200 000 habitants.

La plus petite : Escobecques, 144 habitants.

61 214 hectares : six fois la superficie de la ville de Paris.

1 100 000 habitants : une population supérieure à celle de 82 départements.

Plus de 3 000 kilomètres de voies communautaires.

Compétence portant sur 33 établissements scolaires du second degré, pour lequels les dépenses d'enseignement sont passées de 718 millions d'anciens francs en 1968, à 2 829 en 1972.

Patrimoine immobilier de 320 000 logements, dont 90 000, vétustes ou insalubres, devraient être rasés.

Circulation : 10 103 panneaux de signalisation, 336 carrefours équipés de feux tricolores, 124 000 kilos de peinture pour la signalisation au sol.

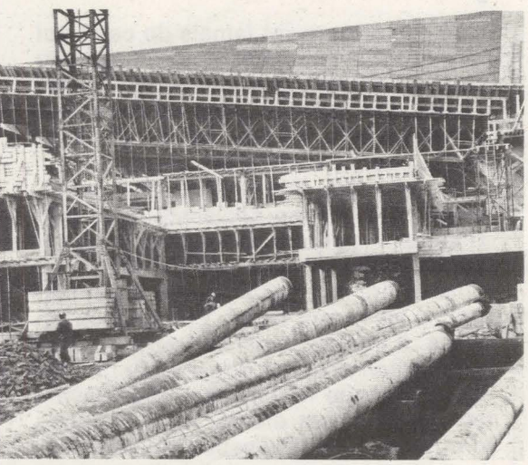

piscine olympique Marx-Dormoy.

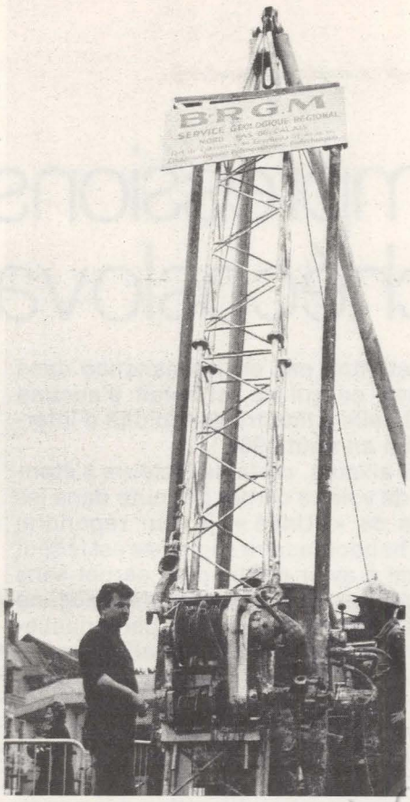

Sondage à Lille en vue de la construction du futur métro.

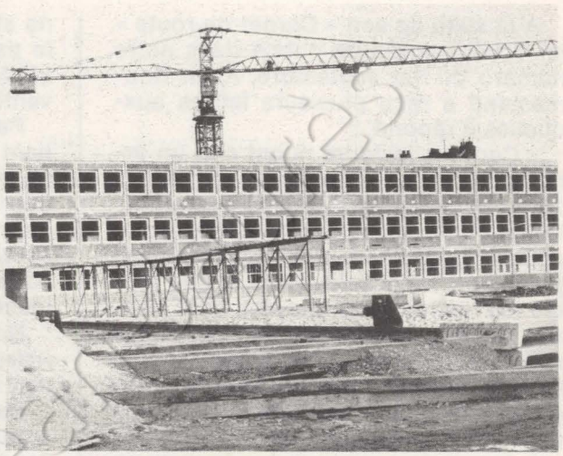

Chantier du lycée Valentine-Labbé.

pement régional. Chacun semble décidé à entrer dans la voie des grandes réalisations.

Les priorités ont été définies, dès l'année dernière, par un schéma directeur qui fixe la répartition des sols, ainsi que les grands projets de modernisation et d'équipement : amélioration de la sécurité, création d'un marché d'intérêt national, modernisation des abattoirs, progrès de l'assainissement, etc. On a souvent dit qu'en créant les communautés, le gouvernement aurait conçu l'idée d'obtenir plus facilement les décisions qu'il aurait dû faire admettre par de multiples communes.

« Si tel était leur espoir, il risque d'être déçu, explique Mauroy. L'Etat aura des difficultés à mettre en tutelle le pouvoir communautaire. Avec ses nombreux services spécialisés, la communauté est désormais un interlocuteur compétent vis-à-vis des fonctionnaires. » A cet égard, l'affaire du tracé de l'autoroute A1 est significative. Les services du ministère de l'Equipement avaient prévu, pour le prolongement de l'autoroute Paris-Lille jusqu'à la frontière belge, un itinéraire qui coupait tout un quartier de Lille. La réalisation de ce projet aurait entraîné la démolition de 800 logements au moins et, en outre, n'aurait pu être entreprise qu'en 1975. La communauté a préféré une solution plus économique et plus rapide évitant la traversée de Lille. Le ministère s'est, en définitive, rallié au point de vue de la communauté.

Evaluer les moyens nécessaires, enfin. Pour réaliser les projets de la C.u.d.l. Notebart souhaite passer des contrats de plan avec l'Etat. Il s'agit d'une forme de convention qui engage des partenaires — pour trois ans — sur des financements précis, concernant des équipements choisis en commun. Exemple : la ville nouvelle de Lille-Est. Notebart n'a rien voulu signer tant que l'aide de l'Etat n'était pas clairement précisée. Pas question que Lille-Est absorbe tous les crédits au détriment du reste.

C'est ainsi que la participation de la C.u.d.l. au financement de la ville nouvelle a été diminuée de 40 % environ : 100 millions, finalement. De plus, l'Etat a apporté un certain nombre d'assurances financières : majoration des subventions pour les équipements importants, nationalisation des établissements scolaires, etc. Il a également modéré ses ambitions, notamment pour tout ce qui touche à l'équipement sportif : le stade ne contiendra que 20 000 places, au lieu de 30 000, et la patinoire envisagée est, pour le moment, abandonnée.

Regroupement avec Lille ?

Cette rigueur financière, le maire de Lomme y tient beaucoup. La vocation de la communauté étant essentiellement d'investir, il estime que les dépenses de fonctionnement ne devraient pas dépasser 30 % du budget. De plus, il envisage de plafonner la dette communautaire à 120 millions de francs, en limitant le volume des emprunts.

En mars dernier, le vote du budget primitif de 1972 avait marqué la détermination de la C.u.d.l. de n'être pas simplement une chambre d'enregistrement des décisions administratives. Qualifié de « véritable et courageux » par des promoteurs, ce budget a atteint près de 350 millions de francs. Dans les crédits d'investissement adoptés, une partie ira aux concours réclamés par l'Etat, mais une autre partie permettra l'exécution d'une politique proprement communautaire. Toutefois, les responsables réclament un aménagement des finances communautaires. « Comme les autres communautés, nous avons besoin de ressources supplémentaires et de prêts à plus long terme », précise René Bouet.

Prévue, en principe, pour être un préalable à des fusions des communes, la communauté de Lille n'en est pas encore là. Augustin Laurent vient de proposer à cinq communes périphériques de se regrouper avec Lille. Il n'y a eu, pour l'instant aucun écho favorable, mais le maire de Lille pense que les progrès réels de la C.u.d.l. devraient lui permettre prochainement de réaliser son projet.

CLAUDE VINTOUX

Fête socialiste à Dieppe

La fédération de Seine-Maritime et les sections de Dieppe et du Tréport du Parti socialiste organisent une grande fête populaire le dimanche 17 septembre, sur l'esplanade de la plage, à Dieppe.

Les militants et visiteurs y trouveront de nombreux stands, des jeux et des attractions... iodés.

François Mitterrand prendra la parole à 16 heures.

Courrier

Impressions de Tchécoslovaquie

A la suite de son « Carnet de route » en Tchécoslovaquie publié dans notre numéro du 1er septembre, Alain Roumestand a reçu plusieurs lettres auxquelles il répond :

« Certains lecteurs m'ont cité un article du « Figaro » daté du 1er septembre 1972. M. Jacques Guillemé-Brulon affirme : « On sait que sur le fond Moscou estime toujours que la consolidation piétine en Tchécoslovaquie et que toutes les méthodes employées sont bonnes pourvu qu'elles aboutissent à des résultats positifs. » Ce jugement me semble erroné : les intellectuels praguois que j'ai rencontrés m'ont tous confirmé que le gouvernement russe devait être embarrassé par les épurations actuelles et que, au fond, il était largement dépassé par certains groupes de politiciens tchèques tenants d'un néostalinisme que plus personne ne professait, même en U.r.s.s...

Dans la suite de son article, le journaliste du « Figaro » (qui écrit de Vienne !) affirme que « la Tchécoslovaquie continue de connaître la dure loi de l'occupation militaire... soviétique ». Je peux affirmer que l'impression générale des Tchèques, qui sont les premiers intéressés par la question, est toute autre : les troupes tchécoslovaques ont repris la situation en main ; l'Armée soviétique ne stationne pas en permanence dans le pays, ce qui ne lui serait d'aucune utilité ; elle a montré sa rapidité d'intervention en août 1968 !

Par ailleurs, certains lecteurs s'étonnant de voir ce carnet de route dans les pages de « l'Unité », je leur répondrai que l'hebdomadaire socialiste est le seul journal à avoir publié mon carnet sans exercer sur moi de pressions d'aucune sorte et sans que je sois personnellement membre du Parti socialiste. »

Nous avons reçu, d'autre part, deux lettres contestant l'impression retirée de son voyage par Alain Roumestand.

Patrice Durand, de Melun, qui en est à son quatrième séjour dans ce pays, a été frappé par l'amélioration des conditions de vie matérielle de la population (logement, habillement, soins, etc.) Il ajoute : « La majorité de la population, il est vrai, ne se mêle pas directement de politique, on le regrette, mais en 1972 est-ce donc là phénomène particulier à ce pays ?

« Qu'on se rassure, cependant, on peut s'entretenir de problèmes sociaux, économiques et politiques sans se terrer au fond de caves secrètes. Qu'on en finisse avec la vieille légende du micro dissimulé dans chaque pot de fleurs.

« Le système tchécoslovaque n'est pas pour moi un modèle ; mais je ne suis pas et ne serai jamais de ceux qui noirciront avec, me semble-t-il, un peu trop de complaisance le tableau tchécoslovaque, assorti... bien sûr de la coutumière larme de pitié (et de crocodile !)... pour ces « pauvres gens ».

De son côté, Roger Klawinski, secrétaire de la section socialiste de Divion (Pas-de-Calais), nous relate son récent séjour en Tchécoslovaquie, dont il a lui aussi retiré le sentiment que la population y vit mieux qu'en Pologne ou en R.d.a. Il conclut ainsi sa lettre : « Une explication nous fut donnée par un étudiant tchèque rencontré à Bratislava : les salaires sont élevés, mais les gens ont perdu l'espoir, l'espoir de retrouver leur liberté de mouvement (ils ne peuvent demander la permission de venir en Occident qu'une fois en trois ans) et aussi l'espoir, suscité par l'équipe du Printemps 1968, de voir s'instaurer chez eux autre chose qu'une caricature de démocratie. De ce fait, ils se replient sur eux-mêmes et ils améliorent leur cadre de vie.

J'ai donc vu une réalité matérielle bien différente de ce que l'on dit en Occident, mais aussi en Pologne où l'on nous décrivait la Tchécoslovaquie comme le pays de la misère.

Ce ne fut peut-être qu'une vision furtive, donc superficielle, mais tout de même instructive. »

Le jeu de Giscard

« Au sujet de l'éditorial de Claude Estier, et de la dénonciation de l'hypocrisie de Valéry Giscard d'Estaing, je pense qu'en effet il est extrêmement important de dénoncer ouvertement le jeu subtil mené par les Indépendants, qui veulent se démarquer de l'U.d.r., mais qui sont en réalité les véritables ennemis de classe. Grâce au paravent de l'U.d.r., ils peuvent agir en toute liberté (et en se lavant les mains) :

— sur l'économie et la fiscalité avec Giscard d'Estaing,

— sur la police presque totalement occupée à des tâches de répression politique avec Marcellin.

Et sous un couvert de libéralisme et d'honnêteté, Poniatowski ou Griotteray peuvent se permettre de faire des déclarations « fracassantes », alors que ce sont eux qui profitent à plein du régime installé par le gaullisme.

J.L. Béthune

BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE
41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e

Je soussigné (1).....

Profession .....

Demeurant .....

.....

*désire souscrire un abonnement**

normal de 6 mois à	*50 F* ☐
normal d'un an à	*90 F* ☐
de soutien à	*100 F* ☐
de soutien à	*150 F* ☐
de soutien à	*200 F* ☐

**Cochez la case correspondante*

*Je vous adresse le montant correspondant**

par chèque bancaire ☐
par chèque postal ☐
ou virement au C.C.P. ☐
Roland Florian Paris 14920-38

Date et Signature

(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES

Pour les abonnements Etranger, le prix sera indiqué sur demande.

Le Chauffage Electrique Intégré recrée les conditions naturelles de la vie.

Dans la construction neuve, le Chauffage Électrique Intégré s'impose comme étant le seul système de chauffage qui soit plus qu'un chauffage : un nouvel art de vivre.

En effet, au moment où l'homme prend conscience des agressions de toutes sortes auxquelles il est soumis (bruit, pollution) le Chauffage Électrique Intégré est un chauffage capable d'améliorer la "qualité de la vie".

Mieux qu'un chauffage : un nouvel art de vivre.

Le Chauffage Electrique Intégré est le résultat de l'intégration des trois composantes fondamentales du confort :
- une bonne isolation thermique
- une aération contrôlée
- des appareils de chauffage électriques associés à des thermostats pièce par pièce.

L'isolation thermique permet d'éviter le gaspillage des calories, ce qui réduit la consommation d'énergie donc le coût d'exploitation. De plus elle évite les phénomènes de parois froides, entraîne une isolation phonique et garde la maison fraîche l'été.

L'aération contrôlée renouvelle l'air constamment : on respire un air sain, jamais surchauffé qui s'évacue par les pièces de service, entraînant avec lui les odeurs de cuisine et la fumée des cigarettes.

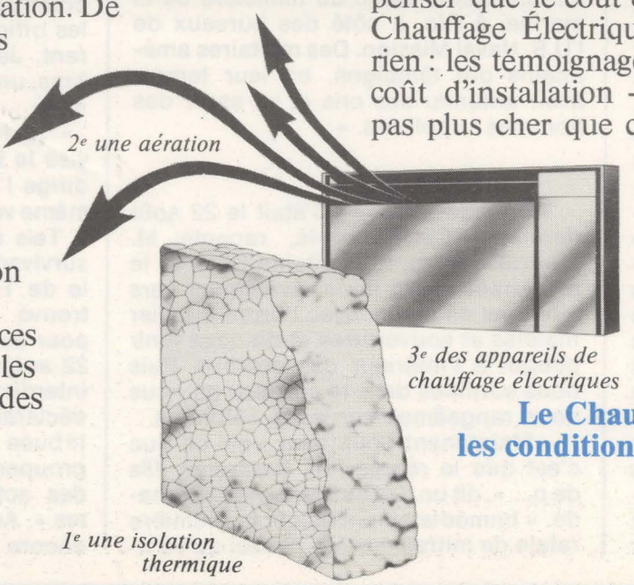

Enfin, les appareils de chauffage électriques, discrets, ultra-plats, sont commandés pièce par pièce par des thermostats que l'on règle à volonté. Ainsi on peut obtenir si on le désire, 23° dans la salle de bains, 18° dans la cuisine, 20° dans la salle de séjour.

Les avantages ?

Pas d'entretien, absence de poussière, pas de traînées noires sur les murs, pas de combustible, pas de chaudière, pas de conduites, aucun bruit, régulation de la température pièce par pièce, sécurité pour les enfants, pas de buée sur les vitres, les enfants s'enrhument moins l'hiver, les plantes revivent, tout le monde est plus heureux.

Le Chauffage Électrique Intégré est donc plus qu'un chauffage : c'est une nouvelle conception du confort dont les normes sont garanties par Promotelec.

Le prix ?

Une telle somme d'avantages pourrait laisser penser que le coût d'installation et d'exploitation du Chauffage Électrique Intégré est élevé. Il n'en est rien : les témoignages des utilisateurs le prouvent. Le coût d'installation - isolation comprise - ne revient pas plus cher que celui d'un autre type de chauffage moderne. D'autre part le coût d'exploitation ne dépasse pas 8 à 13 francs par an et par m² suivant les régions et les climats, ce qui est tout à fait comparable à un chauffage traditionnel.

Le Chauffage Électrique Intégré recrée les conditions naturelles de la vie.

HAVAS CONSEIL

Ma part de vérité

Sur deux documents

Mercredi 13 septembre

Aujourd'hui, je me tairai pour que parlent à ma place les témoins dont on cherche à étouffer la voix. L'organisation Amnesty International vient de publier un rapport annuel sur les procès politiques et le sort des détenus dans le monde. Le document consacré au Brésil relève que l'on compte pour ce pays 12 000 prisonniers politiques, 15 000 exilés et 500 personnes au moins mortes sous la torture. L'Amnesty International est un organisme qui dispose d'un statut consultatif auprès de l'ONU et de l'UNESCO. Son rapport a été diffusé dans tous les pays d'Europe. Sauf en France. Le ministre de l'Intérieur, M. Raymond Marcellin, a fait bloquer tous les exemplaires à la frontière sous le prétexte « d'un examen approfondi ». Que craignent le gouvernement et sa majorité si prompts à accuser injustement la gauche de complaisance à l'égard de la répression politique dans les pays de l'Est ?

Au témoignage sur le Brésil je joins la relation transmise par le correspondant du journal « Le Monde » du massacre de Trelew, en Argentine, drame que j'ai évoqué dans ma chronique de la semaine dernière. Ces deux récits, dans leur sécheresse voulue, ont la force que seule possède la vérité. J'écrivais l'autre jour : le pire n'est pas dit. Ecoutons ensemble ce cri.

« Les tortures sont pratiquées dans toutes les prisons brésiliennes, le plus souvent par des militaires, parfois sous le commandement direct de généraux ou de colonels. Les deux supplices les plus répandus restent ceux de la « chaise du dragon » (chaise électrique) et de la « pau-de-arara » (le détenu est suspendu nu, la tête en bas, les bras et les chevilles liés à une barre de fer, frappé et soumis à des chocs électriques). Les chocs électriques sont donnés à toutes les parties du corps, mais surtout à la tête et aux parties génitales.

Un jeune dominicain, le frère Tito de Alencar, raconte avoir vu des hommes à qui on rouvrait les cicatrices d'opérations chirurgicales, ou à qui on enfonçait des tubes dans le nez pour provoquer des suffocations. Un autre témoin, Marcos de Arruda, dans une lettre adressée au pape Paul VI, dit que les tortionnaires sont venus le frapper jusqu'à l'hôpital où il agonisait.

Les femmes sont torturées devant leurs maris, les enfants devant leurs parents et vice-versa. La plupart des prisonniers politiques sont suppliciés devant d'autres prisonniers, si bien que chacune des victimes peut citer plusieurs témoins de ses souffrances.

Les bourreaux sont assistés de médecins qui raniment les victimes avec des piqûres pour que les supplices puissent reprendre, ou qui arrêtent les séances avant que les chocs ne deviennent mortels. De nouvelles méthodes dites « psychologiques » ont été mises au point afin de ne pas laisser de traces : les détenus, livrés au froid, à la faim, privés de sommeil, entendent des bruits assourdissants, des cris de terreur, des simulacres d'exécutions, etc., ce qui finit par provoquer chez eux des hallucinations et les met au bord de la folie.

L'un des lieux de tortures a été installé au cinquième étage du ministère de la marine, à Rio, à côté des bureaux de l'U.S. Naval Mission. Des militaires américains ont témoigné, en leur temps, avoir entendu des cris et vu sortir des hommes suppliciés. »

PAR FRANÇOIS MITTERRAND

« Buenos-Aires. — C'était le 22 août dernier. « Cette nuit-là, raconte M. Alberto Camps, le capitaine Sosa et le lieutenant Bravo nous réveillèrent vers 3 heures du matin, avec l'ordre de plier matelas et couvertures et de nous tenir debout à l'intérieur des cellules. Puis nous sortîmes dans le corridor où nous nous rangeâmes sur deux colonnes.

« Maintenant vous allez voir ce que c'est que la répression, assassins, fils de p... », dit un des geôliers à la cantonade. « Immédiatement éclata la première rafale de mitraillette. Je pensai qu'ils tiraient à blanc mais je vis l'impact d'une balle sur un camarade. Mon compagnon et moi nous nous jetâmes en arrière dans la cellule. J'entendis encore deux ou trois rafales puis des coups de feu isolés.

» Le lieutenant Bravo entra et nous dit de nous lever et de mettre les mains à la nuque. S'adressant à moi, il me demanda si j'avais l'intention de parler. Je répondis que non. Il tira et m'atteignit à l'estomac. »

M. Ricardo Haidar, voisin de cellule d'Alberto Camps, raconte : « Au bout du couloir, il y avait deux ou trois sous-officiers armés de mitraillettes. Bravo et Sosa parcoururent le corridor entre les deux rangées de prisonniers, proférant des insultes et des menaces, puis ils revinrent sur leurs pas. Sans que ne se produise le moindre incident ou le moindre mouvement de notre part commença le crépitement des mitraillettes. Nous rentrâmes dans notre cellule et nous nous applatîmes sous le lit.

» Bravo entra et nous fit mettre debout. « Vous allez parler oui ou non ? — Oui ». Il sortit, mais immédiatement apparut un autre officier qui, sans rien dire, leva son arme à hauteur de ma tête. Instinctivement, je me détournai vers la gauche. Le coup, qui m'atteignit sous la clavicule droite, me projeta en l'air. J'entendis les cris de douleur de mon compagnon. Puis il y eut un long silence et la voix de Bravo expliquant à quelqu'un : « Ils ont voulu fuir. »

Mlle Maria Berger se trouvait plus près encore des geôliers qui gardaient l'issue du couloir : « Un sous-officier obèse commença à tirer sur nous, puis tous les officiers et sous-officiers enchaînèrent. Je reçus quatre balles, deux au bras, une à la fesse et une autre à l'estomac.

» Je fis la morte. Arrive un officier, qui vise la tête de ma compagne, tire puis dirige l'arme sur moi. Il se retire sans même vérifier le résultat de son œuvre. »

Tels sont les témoignages des trois survivants du massacre de la base navale de Trelew, où seize guerilleros ont trouvé la mort. C'est principalement pour éviter leur diffusion qu'au soir du 22 août le gouvernement dicta une loi interdisant « la reproduction de toute déclaration attribuée ou pouvant être attribuée à des organisations illégales, groupes ou personnes impliquées dans des activités subversives ou terroristes ». Aucune publication argentine n'a encore divulgué ces témoignages. »

Imprimerie « d'HEBDO T.C. » - 76 Yvetot.